

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

juillet | août | septembre | No 93 | Fr. 5.– | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1



Laissez-nous nos cornes!

**Sauver
les phoques de Saimaa**
Franz Weber en Finlande

4

**L'homéopathie démon-
trée scientifiquement**

12

**Le jour
où l'Espagne trembla**
Abolition de la corrida en Catalogne

27



En faveur des animaux et de la nature



Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés...on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Roseneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH76 0876 8002 3045 00003 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking

www.ffw.ch

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Editorial

Franz Weber, rédacteur en chef

Chères lectrices, chers lecteurs

Après la plus grande catastrophe pétrolière de notre histoire, celle du Golfe du Mexique, d'autres terribles nouvelles déferlent sur nos écrans de télévision: des images qui ne donnent, malgré leur force, qu'une faible idée des innombrables tragédies qu'elles évoquent.

Un quart de la surface du Pakistan est inondé par des crues gigantesques – 20 millions d'hommes sont menacés, non seulement par la mort, mais, s'ils survivent à la catastrophe, par la famine et les pénuries diverses qui vont inévitablement s'ensuivre, des années durant.

Le Pakistan en appelle à la solidarité internationale, car le montant estimé des dégâts s'élève à plusieurs milliards de dollars. Mais l'argent ne pourra pas réparer les vies détruites, et moins encore résoudre le problème des causes de la catastrophe, pas plus que celles des coulées de boue en Chine, ni cette canicule anormale avec ses incendies titanesques qui ont dévastés la Russie, brûlé les récoltes céréalières de l'un des greniers de l'humanité et s'approchaient dangereusement de centrales nucléaires, jusqu'à 20 km de celle de Sarov, ce qui représentait une menace pire encore que celle de Tchernobyl.

Aujourd'hui, nous n'en sommes plus aux signaux d'alarme: la Terre-mère est en phase terminale d'une maladie mortelle appelée **humanité**. La Nature en a assez de l'homme – et le remet à sa place.

L'immense intelligence qui a créé l'Univers semble avoir décidé que l'heure n'est plus aux mises en garde, et que le grand nettoyage (au sens policier ou guerrier du terme) peut seul arrêter la folie de l'homme en le réduisant à merci.

La Justice immanente, à laquelle les hommes ne croient guère – parce qu'elle leur semble lente, trop lente pour être prise au sérieux – obéit à un temps qui n'est pas le nôtre. Mais, si son fonctionnement nous dépasse, elle nous renvoie, tôt ou tard, et avec une redoutable force, le boomerang de nos propres violences, de nos erreurs majeures, de nos crimes.

Si, devant l'évidente Colère de Dieu, les hommes ne réagissent pas, l'humanité sera balayée. On ne peut qu'espérer un sursaut salutaire, en mettant tous nos espoirs dans l'intelligence de notre espèce et dans sa volonté de vivre. Que le monde comprenne enfin les signes et entende la voix de la Nature qui reste notre mère ! Peut-être pourrions-nous, en nous rachetant, obtenir son pardon.

Franz Weber

Animaux

Sauver les phoques de Saimaa	Voyage de Franz Weber en Finlande	>>>4
Gravière des Ursins	nuisible pour la faune sauvage	>>>18
Chevaux sauvages d'Australie	Nouvelle menace	>>>22
Tauromachie	La mafia de Tordesillas	>>>25
Abolition de la corrida en Catalogne		>>>27
Le retour du loup en Valais		>>>31

Suisse

Gravière au Pied du Jura	Une solution en vue?	>>>15
Lausanne-Ouchy	Exemple de désinformation	>>>35

Nature

L'homéopathie prouvée scientifiquement	>>>12
---	-------

Société

Paris il y a 50 ans	Salvador Dali, génie autoproclamé	>>>33
----------------------------	-----------------------------------	-------

JFW plus

La palette végétarienne	>>>37
Giessbach:	>>>39

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
Rédacteur en chef: Franz Weber
Rédaction: Judith Weber, Walter Fürspreh, Vera Weber, Alike Lindbergh
Mise en page: Vera Weber
Impression: Ringier Print Adligenswil AG
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),
 tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: http://www.ffw.ch
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,
 Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37
 Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

Communiquez-nous votre changement d'adresse!

La poste ne communique plus les changements d'adresse des abonnés aux maisons d'éditions. Si vous déménagez, n'oubliez donc pas de nous communiquer à temps votre nouvelle adresse par mail, ffw@ffw.ch, par téléphone, 021 964 37 37 ou par fax, 021 964 57 36 afin que nous puissions garantir la distribution régulière de notre journal. Merci!

La campagne boréale de Franz Weber

«Sauver le phoque d'eau douce!»

■ Slobodan Despot

Récit de voyage

Au mois de juin dernier, Franz Weber a lancé l'une de ses campagnes les plus surprenantes, les plus poétiques et peut-être les plus difficiles: le sauvetage des phoques annelés d'eau douce du lac Saimaa. Nous l'avons suivi d'heure en heure et recueilli ce journal qui en dit autant sur la «méthode» Franz Weber que sur l'enjeu de cette campagne boréale.

Jeudi 17 juin

Au cœur des lacs finlandais

De la Suisse à ce territoire extrême de l'Europe, le voyage est long et plus harassant que bien des trajets intercontinentaux. Le jour n'était pas encore levé à Genève lorsque nous avons décollé pour Helsinki via Munich (le vol direct Genève-Helsinki étant complet). Et c'est au soir seulement que nous avons gagné notre «camp de base» au cœur des lacs finlandais. Loin des métropoles, des bretelles d'autoroute, du béton et de l'activité trépidante de l'Europe surpeuplée, l'aéroport de Savonlinna n'est pas plus

grand qu'une gare d'autobus. Silencieux et désert, il évoque les provinces reculées de la Russie ou des Etats-Unis. Nous y sommes déposés, d'ailleurs, par un véritable autobus volant, un petit avion à hélices tournant en circuit entre Helsinki et trois villes de Finlande. Puis c'est l'autocar qui prend le relais pour nous conduire vers cette bourgade comme emmitouflée dans les bois et cernée par les eaux.

C'est de là, de ce petit port somnolent, que va démarrer un étrange safari en quête d'un animal presque disparu: le phoque annelé du lac Saimaa. L'équipée internationale d'une trentaine de personnes, emmenée par Franz Weber, comprend des journalistes de la presse écrite et de la télévision, des chroniqueurs internet, des photographes et des caméramen, travaillant aussi bien pour les rédactions de grand public que pour la presse engagée en faveur de la nature et de la faune. Tous ont répondu «présent» à une invitation pourtant chargée d'incertitudes: l'animal qui nous a attirés ici est devenu si rare que l'apercevoir en cette saison relève du coup de chance.

Une espèce pour ainsi dire invisible

Il n'empêche: l'enjeu est de taille. Il n'existe que deux espèces de phoque d'eau douce au monde, celle d'ici et celle du lac Ladoga en Russie voisine.

Toutes les deux sont gravement menacées – même si le phoque russe se compte encore en milliers de têtes. Et la rareté même de notre «protégé» rend sa défense très malaisée: comment alerter l'opinion sur le sort d'une espèce pour ainsi dire invisible, et qui n'est décimée par aucun fléau spectaculaire – telle que la chasse aux bébés phoques sur la banquise canadienne, par exemple?

Nous découvrirons sur place, peu à peu, les circonstances parfois paradoxales qui ont empêché, à ce jour, toute protection efficace de cette espèce dans un environnement qui, à première vue, semble favorable et préservé. En ce premier soir, toutefois, c'est la vision officielle de ce drame méconnu qui nous sera présentée.

Courtoisie, chaleur, réserve

En effet, c'est le gouverneur de la région en personne, M.



Lac Saimaa dans le sud-est de la Finlande, un réservoir d'eau potable aussi grand qu'un département français

Matti Vialainen, qui nous offre à dîner ce premier soir, secondé par le surveillant général des forêts et des responsables du tourisme local. Dans le vieux Casino, chef-d'oeuvre de l'architecture de bois russo-finlandaise du XIXe siècle, on nous régale d'une cuisine locale raffinée et légère. Nos interlocuteurs sont courtois, chaleureux, mais semblent un peu embarrassés. Par les problèmes de langue d'une part – beaucoup parlent allemand, personne le français – mais aussi par le but exact

d'une expédition aussi massive de journalistes continentaux. Notre intérêt pour la région les flatte manifestement, et ils y voient sans doute une occasion de faire connaître un pur joyau de la nature à des Européens qui n'en ont jamais entendu parler. Mais, d'un autre côté, ce débarquement constitue une pression médiatique et même politique sur un sujet qui, aux yeux des Finnois, n'est pas vraiment un problème.

Rachats intrigants de terrains

Certes, admet-on, la population des phoques peine à s'étoffer. On n'en est plus à la cinquantaine de couples

survivants au lendemain de l'interdiction de la chasse, mais le nombre actuel (270 à 300 individus) ne suffit pas à garantir la survie de l'espèce. Que faire? Le phoque annelé se reproduit lentement, à raison d'un bébé par couple, ses gîtes de reproduction hivernaux sont menacés par le réchauffement climatique (voir encadré), et les filets de pêche en nylon emportent chaque année quelques malheureux bébés. Les Finnois ont pourtant fait des efforts, en réglementant l'industrie du bois qui, dans les années 60-70, avait pollué les eaux du lac, et en contrôlant dans la mesure du possible la croissance immobilière.



Dans le crépuscule descendant, enfin une tête de phoque !

C'est à ce propos que, au cours de son allocution, le responsable des forêts nous livrera un chiffre intrigant et significatif. Selon lui, l'Etat finlandais aurait investi 50 à 60 millions d'euros, ces dernières années,

dans le rachat de terrains stratégiques sur le pourtour du lac! Pourquoi, nous demandons-nous, si, comme l'affirment les autorités, la spéculation immobilière ne pose aucun problème?



Vue sur quelques-unes des 14'000 îlots du Lac de Saimaa

Vendredi 18 juin

Des îles à perte de vue

Dans le petit port de Savonlinna, un yacht blanc nous attend, son équipage souriant aligné sur le pont. La journée est claire, le ciel piqueté de nuages d'altitude à pertes de vue. Un journaliste du quotidien local vient prendre des photographies et s'enquérir de cette équipée imposante. Puis il s'en

va, intimidé par la barrière de la langue.

Comme au dîner de la veille, les Finnois sont aimablement incrédules. Ce paysage idyllique et calme mérite-t-il tant d'agitation? Car, bien entendu, ce n'est pas une excursion ordinaire qui se prépare ici. Si la Fondation Franz Weber a loué ce navire, c'est dans l'espoir de réussir à voir et filmer les mystérieux phoques, ce malgré la saison.

Aussi, tout le monde s'est massé sur le pont supérieur, caméras et appareils photo prêts à l'action. Il est difficile, pourtant, de s'astreindre à scruter l'eau face à un paysage aussi grandiose : des îles à perte de vue, de toutes les tailles, piquetées de cabanes de bois aux couleurs vives. Et ce ciel immense, déchiqueté, profond, qu'on imagine s'étirant jusque sur la taïga russe, à des milliers de kilomètres de là...

C'est seulement dans ce cadre exceptionnel que nous nous rendons compte de la singularité et de l'importance de cet immense lac pour toute l'Europe. Une surface d'eau potable grande comme un département français, hébergeant des centaines d'espèces animales et aquatiques, à l'écart de toute nuisance humaine, c'est devenu impensable sur notre continent. Même les lignes aériennes contournent cette région

Le phoque annelé de Saimaa

Les phoques sont, on le sait, des mammifères marins. Comment expliquer dès lors l'existence de ces sous-espèces d'eau douce dont fait partie le *Phoca hispida saimensis*, aux côtés des phoques du lac Ladoga et du Baïkal? Cette anomalie témoigne d'un spectaculaire phénomène géologique vieux de quelque 8000 ans: lors de la fonte des glaces, le bassin actuel de Saimaa fut coupé de la Mer Baltique et rempli d'eau douce. Les animaux s'habituaient peu à peu à ce changement de leur biotope.

Le phoque annelé de Saimaa est un animal splendide qui se distingue par les élégants anneaux qui parsèment son pelage. Il pèse quelque 60 kg à l'âge adulte et peut vivre vingt ans et plus. Il atteint sa maturité sexuelle vers l'âge de 4 à 6 ans. Les bébés (toujours uniques) naissent toujours à la fin février, avec un pelage gris clair. Pour les protéger et les nourrir, les parents creusent un abri dans le manteau de neige recouvrant le lac, en prenant appui sur l'épaisse couche de glace. Nourris au sein pendant deux mois, les jeunes phoques deviendront par la suite de redoutables pêcheurs, dévorant jusqu'à une tonne de poisson par an! Cet appétit, outre la valeur de leur fourrure et de leur graisse, a justifié la chasse aux phoques impitoyable à laquelle se sont livrés les pêcheurs locaux.

Le phoque de Saimaa est un animal casanier, enjoué et curieux. Il passe le plus clair de son temps dans l'eau, plus exactement en immersion: il lui suffit d'une inspiration d'air toutes les 12 minutes, et il peut même dormir dans l'élément aquatique. C'est seulement au printemps, à l'occasion de leur mue, que les phoques de Saimaa aiment à sortir sur les rochers et s'exposer au soleil. L'aube de la belle saison, de mai à début juin, est donc le meilleur moment pour essayer de les voir et de les photographier. Passé ces quelques semaines, ils retournent vivre dans les profondeurs du lac.

Les raisons d'une disparition

Jusqu'en 1955, les phoques étaient considérés comme un fléau et massivement chassés. Jusqu'en 1948, le gouvernement offrait même des récompenses pour leur extermination! Par la suite, malgré l'interdiction de la chasse, la population continua de décliner. Notamment en rai-

son d'une pollution au mercure des eaux du lac. Ce problème semble désormais écarté – pour être remplacé par un autre. Depuis une trentaine d'années en effet, les filets de pêche en coton ont été remplacés par des maillages plus résistants en nylon. Les jeunes animaux qui s'y prennent ne parviennent plus à les rompre et meurent asphyxiés. Selon les responsables locaux, ce piège n'est mortel qu'avec les filets de pêcheurs amateurs, relevés occasionnellement. Les pêcheurs professionnels, peu nombreux, pêchent à la traîne et rejettent à l'eau – du moins le jurent-ils – les bébés phoques qu'ils recueillent dans leur capture. Le problème en apparence bénin des filets en nylon signifie en fait l'hécatombe pour le phoque annelé. Ainsi, en 1981-1984, 35 bébés sur les 63 naissances enregistrées sont morts noyés dans les filets! Si l'on a constitué des réserves de pêche dans le lac, la Finlande n'a pas encore osé ou voulu légiférer sur les méthodes de pêche amateur.

D'autre part, la mécanisation et le peuplement constituent également des nuisances graves pour les phoques. L'utilisation des moto-neiges, bruyants et dévastateurs sur la glace du lac, se généralise et réduit d'autant l'espace de sérénité des phoques annelés. Enfin, la régulation artificielle du niveau de l'eau a conduit, dans les années 80, à un amaigrissement de la couche de glace hivernale qui a été funeste pour les abris des phoques.

Jusqu'ici, les autorités finlandaises se sont bornées, dès les années 1960, à surveiller avec soin l'évolution de la population et à user de pédagogie dans le but de «faire participer» les citoyens à la protection de la faune, plutôt que de les irriter par de nouveaux règlements. La méfiance louable des Finnois à l'égard de la surréglementation et de l'interventionnisme abusif de l'Etat constitue en l'occurrence un obstacle dans la résolution d'un problème grave, résolution qui pourrait être simple et sans impact sur l'économie locale.

Le phoque annelé de Saimaa sert d'emblème à la protection de la nature en Finlande. Il représente bien plus qu'une sous-espèce anecdotique en voie de disparition. Les Finnois semblent seulement commencer à prendre conscience du symbole terrible que serait l'extinction de leur mascotte.

périphérique: aucune trace n'est visible dans le ciel. Et, durant toute cette journée de navigation, nous n'apercevrons pas une bouteille en plastique, pas un sac, pas un mégot dans ces eaux immaculées.

La pêche amateur menace les phoques

Nous sommes accompagnés durant cette journée par deux jeunes femmes enthousiastes et compétentes, membres des sociétés de protection de la nature qui surveillent la région du lac. Elles nous expliquent par le menu détail toute la problématique liée au sauvetage de l'espèce. On apprend ainsi que l'Etat finlandais est allé jusqu'à dédommager financièrement les pêcheurs amateurs à cause des interdictions de pêche temporaires ou locales -- mais n'a jamais osé toucher aux traditions qui tuent les phoques. En face des quelque 10.000 amateurs attachés à leurs coutumes, seule une dizaine de pêcheurs professionnels vivent des poissons du lac -- essentiellement du corégone -- et, de plus, leur méthode de pêche ne semble pas être une menace pour les phoques.

A la question de savoir si l'on envisage un transfert des phoques du lac Ladoga, où ils sont plus nombreux, vers Saimaa, les deux expertes hochent la tête avec scepticisme: il ne s'agit pas de la même sous-espèce et l'on ne peut prédire comment se passerait l'acclimatation des phoques venus de Russie.

Au fil des conversations et de l'observation, notre bateau accoste dans le parc national de Linnansaari, où cohabite une faune exceptionnelle -- castors, lynx, loups et ours -- mais où le moustique est roi!



A bord d'un yacht blanc, l'équipe de journalistes internationaux menée par Franz Weber (à l'avant de la proue)

Une ferme du début du XXe siècle y a été préservée en l'état. Franz Weber s'émerveille de découvrir une nature telle que nos arrière-grands parents l'ont éprouvée. Il ira jusqu'à faucher quelques mètres d'herbes devant la maison des paysans...

Moments de paradis

Les lieux sont magnifiques, mais aucune trace des phoques. Pour notre repas, nous nous arrêtons encore dans une crique où se love un centre de réunion et de repos construit selon les méthodes traditionnelles, sans électricité ni eau courante. Après un repas succulent, nous y apprendrons à cuire les crêpes au feu de bois et découvrirons le véritable sauna finlandais. Dans le fond de la baie, une cabane de castors. Un sillon sur l'eau, surmontée d'une tête minuscule, nous signale l'un d'eux en pleine traversée. Moments de paradis! Pourtant, le regard de Franz We-

ber se perd au loin. Cet environnement serait dépourvu de sens si l'animal-roi de ce biotope venait à disparaître. L'industrie du tourisme est déjà aux portes: elle n'attendrait que cela pour transformer le lac sauvage de Saimaa en immense destination balnéaire.

La nuit ne descend pratiquement jamais en cette saison en Finlande. Pourtant, à l'heure du retour, la lumière a baissé. C'est dans ce début de crépuscule que quelques-uns d'entre nous parviendront enfin à apercevoir un phoque! Précisons: ce ne fut qu'une tête noire, à cent mètres et plus, émergeant quelques secondes pour respirer et replongeant dans les eaux opaques. Nous sommes heureux comme des enfants.

Samedi 19 juin

Un lieu que personne d'entre nous ne saurait retrouver

Ce matin, selon le program-

me, nous devons visiter l'incontournable château d'Ola-vinlinna. Mais Franz Weber, opiniâtre à son habitude, n'est pas satisfait de l'expédition de la veille. Il demande donc qu'on trouve des pêcheurs qui connaissent les lieux d'habitat précis du phoque annelé, qu'on sait fidèle à ses habitudes.

Ce sera chose faite: nous voici au petit débarcadère de Punkaharju, répartis sur deux vedettes de pêche navigant de conserve, arrimées ensemble comme elles le font avant de déployer leur immense filet et de refermer la boucle sur leur prise. Les deux pêcheurs sont silencieux, sûrs d'eux. Ils nous mènent en un lieu que personne d'entre nous ne saurait retrouver, mais où ils croisent à l'occasion une famille de phoques. Nous croiserons dans ces parages pendant deux heures et plus, sous un vent harassant -- en vain!



L'animal roi du Lac de Saimaa : le phoque annelé

La journée s'enchaîne sur un repas chaleureux spontanément offert par la peintre Johanna Oras dans son atelier et la visite du centre culturel souterrain de Retretti, où aura lieu également la conférence de presse de Mme Heli Järvinen, députée au Parlement finlandais et membre du parti Vert.

Une île de la Fondation dans le lac de Saimaa?

Heli Järvinen fait partie des parlementaires les plus engagés pour la protection des phoques de Saimaa. Elle pré-

sente la toute récente initiative parlementaire de son groupe visant à renforcer le contrôle de la pêche amateur, mais relève que, jusqu'ici, toutes les démarches officielles ont compté plutôt sur la bonne volonté des gens que sur l'interdiction radicale. Des spécificités de la mentalité politique finlandaise qu'il nous est difficile d'apprécier... La députée relève aussi que le gouvernement a consacré 350.000 euros par an au dédommagement des pêcheurs amateurs frappés de restriction. Quant à la popula-

tion des phoques, elle admet qu'on observe depuis 2005 une stagnation du nombre après une période de croissance. Tout de même, 54 bébés seraient nés cette année, contre 40 annuels, environ, dans la période précédente. D'autre part, une station d'épuration qui pollue les eaux du lac a été déplacée. Le but des officiels – 400 phoques en l'an 2020 – semble donc selon elle pouvoir être atteint.

Jusque là, Franz Weber a écouté poliment. Mais, de

toute évidence, une idée le travaillait. Impatiente, peut-être, par le ton diplomatique de l'élue, il attaque à brûle-pourpoint: «Madame, y a-t-il un problème de spéculation immobilière autour du lac?»

Un problème bien réel

Visiblement troublée, Mme Järvinen répond que, à sa connaissance, il ne s'agit pas d'un problème majeur. «Pourquoi alors votre gouvernement a-t-il investi des dizaines de millions dans le rachat de terrains sur les pourtours du lac?» demande-t-on



La députée verte Heli Järvinen est enchantée par la proposition de Franz Weber

dans la salle, se rappelant des propos entendus au dîner du premier soir. La députée semble surprise par le chiffre. Elle ne peut l'expliquer. C'est alors que Franz Weber tire de sa manche un atout inattendu qui dénouera instantanément le malaise et permettra à tout le

monde d'avancer: il se lève et demande à Mme Järvinen si la Fondation Franz Weber peut acheter une île dans le lac Saimaa pour y installer un observatoire naturel?

La députée verte est enchantée: manifestement, la Fondation Franz Weber et ses

amis ne sont pas venus ici pour dénoncer et critiquer, mais pour aider réellement au sauvetage des lieux. Bien entendu! s'écrie-t-elle et embrasse spontanément Franz Weber.

Par la suite, dans un entretien en aparté accordé à la Télévision suisse romande, Mme Järvinen admettra, semi-confidentiellement, que la spéculation immobilière, en particulier venant de Russie, est bel et bien un problème préoccupant pour cette région miraculée.

La journée s'achèvera dans le splendide hôtel Valtion de Punkaharju, fondé par le Tsar Alexandre Ier pour son propre repos, et qui fut le tout premier hôtel de tourisme en Finlande. Le charme nostalgique de ces lieux sera la dernière touche de notre carnet d'impressions finlandais, avant un retour aussi long et fastidieux que l'aller.

Les intuitions de Franz Weber

«Nous les sauverons !»

Comme toujours, c'est sur un appel venu des lieux mêmes que Franz Weber a entrepris cette nouvelle campagne. Après un bref repérage, il a emmené son équipe de journalistes dans une quête quasiment abstraite, courant après un animal que,



La nuit ne descend pratiquement jamais en cette saison en Finlande...

Région : La Savonie du Sud

La Savonie du Sud (Etelä-Savo en finnois) se trouve au sud-est de la Finlande, entre la Carélie et la Russie, à trois heures de route environ d'Helsinki. Cette aire de quelque 18'000 km² ne compte que 160.000 habitants, soit moins de 9 habitants au km². Rapporté à la surface de la Suisse, cela donnerait une population de 400.000 âmes!

La Savonie du Sud est une région de lacs et de forêts largement préservée des atteintes de l'industrialisation. Intégrée jadis à l'empire russe, les tsars y avaient établi leurs lieux de villégiature, imités en cela par l'aristocratie impériale. On voit encore des vestiges de cette influence dans les vieux hôtels de bois peints, vieux de plus d'un siècle, qui attirent aujourd'hui encore les touristes avec leur magnifique charpente et leur charme désuet.

Mais c'est bien entendu l'immense lac Saimaa qui constitue l'attraction principale de cette province, avec ses 14.000 îles étalées sur quelque 4.400 km², ses eaux très pures et poissonneuses et, surtout, son phoque annelé devenu un animal mythique. Peu profond – 12 m en moyenne – le lac Saimaa se caractérise par une eau noire et extrêmement propre. Son réseau d'îles est un labyrinthe où il serait aisé de se perdre.

La Savonie du Sud connaît par ailleurs une vie culturelle très riche,

notamment grâce au fameux Festival d'opéra de Savonlinna, au Festival de musique et de ballet de Mikkeli ou à l'étrange centre culturel souterrain de Retretti. Depuis peu, Savonlinna accueille également, en août, un festival du film de nature, que les organisateurs voient comme un moyen de sensibiliser le monde à la beauté de cette région mais aussi au destin du phoque annelé.

L'entrée du port de Savonlinna est gardée par les tours bizarres d'un château fort célèbre: le château d'Olavinlinna, témoin d'une histoire ancienne et tumultueuse. On ne peut s'empêcher de penser, dans cette région frontière, aux confrontations tragiques de la guerre russo-finlandaise et aux années de terreur de la Guerre froide.

Après l'effondrement de l'URSS et le redressement de la Russie, c'est un autre défi qui se profile venant de l'Est: la puissante et toute proche région de St-Petersbourg et son immense bassin de population de quelque 5 millions d'habitants. Libres de circuler et de s'établir à l'étranger, et parfois dotés de moyens financiers importants, les Russes regardent de nouveau du côté de leurs anciens lieux de villégiature. La spéculation immobilière pourrait bien être la grande menace pour ce paradis terrestre dans les années à venir, malgré les propos rassurants des dirigeants locaux.

probablement, nul ne verrait. Au début de ce voyage, il était évident que certains journalistes, comme certains officiels, n'en percevaient pas bien le sens. La disparition du phoque de Saimaa semblait une fatalité, comme le temps qu'il fait. Pourtant, dans l'esprit de Franz Weber, il en allait tout autrement: cette nouvelle défaite de la biodiversité avec des causes matérielles, repérables, sur lesquelles on pouvait agir.

Avec une fougue inchangée malgré ses 83 ans, le sauveur de Lavaux est allé, au nom du patrimoine commun de l'humanité, exhorter les Finlandais à changer leurs lois sur la pêche, quitte à ébranler des traditions vieilles comme

le pays. Et le voici, obéissant à une vision intérieure impérieuse et menant sa cohorte à la rencontre d'un combat qui, au départ, paraissait abstrait même pour les plus fervents de ses alliés. «Nous les sauverons», répétait-il. «Mais pour cela, il faudra d'abord faire comprendre aux Finlandais que leur paradis n'est pas éternel.» Et il allait au-devant de ses hôtes, leur expliquant ce qu'eux-mêmes ne semblaient pas voir, les exhortant à ouvrir les yeux sur le trésor dont ils étaient les gardiens, mais dont l'humanité entière avait la jouissance.

Comme toujours, l'insistance et la ferveur ont payé: des yeux se sont ouverts, des por-

tes également. Ce qui n'était jusque là, aux yeux de la plupart, qu'une fatalité inéluctable, est devenu une bataille dont l'issue n'est pas encore déterminée. Des menaces très humaines qui étaient recouvertes d'un voile de pudeur – et de peur, peut-être – sont devenues palpables. Et un paradis terrestre a été honoré avec le respect et la joie qu'il méritait.

Nous avons passé quatre jours en Finlande avec cet homme étonnant. Nous l'avons vu, à cause d'une espèce animale condamnée, prophétiser, insister, soulever les questions qui dérangent et renverser le regard des riverains eux-mêmes sur le para-

dis dont ils sont les riverains.

A la réflexion, c'est un honneur rare que de suivre Franz Weber dans l'une de ses campagnes. On y comprend que l'enjeu de la bataille n'est pas tant dans son objet – qu'il s'agisse d'Engadine, de Delphes, de phoques ou d'étourneaux – que dans le respect que nous vouons au monde qui nous entoure. L'enjeu, c'est notre capacité d'indignation et de réaction anesthésiée par l'univers médiatique. «Ce que vous ferez au plus petit des miens...» disait le Christ: nous avons la chance de vivre avec l'un des rares êtres qui ont réellement mis au centre de leur vie cette parole d'Évangile. ■

Je commande un abonnement du Journal Franz Weber à CHF 20.–

☐ Allemand

☐ Français

☐ Pour moi personnellement

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

☐ Comme cadeau pour (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

* Comme son editrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

* Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

* Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, «naïves» ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anti-conformiste.

* Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

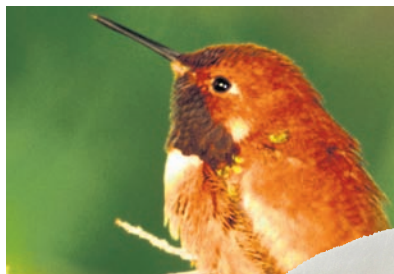
* Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.



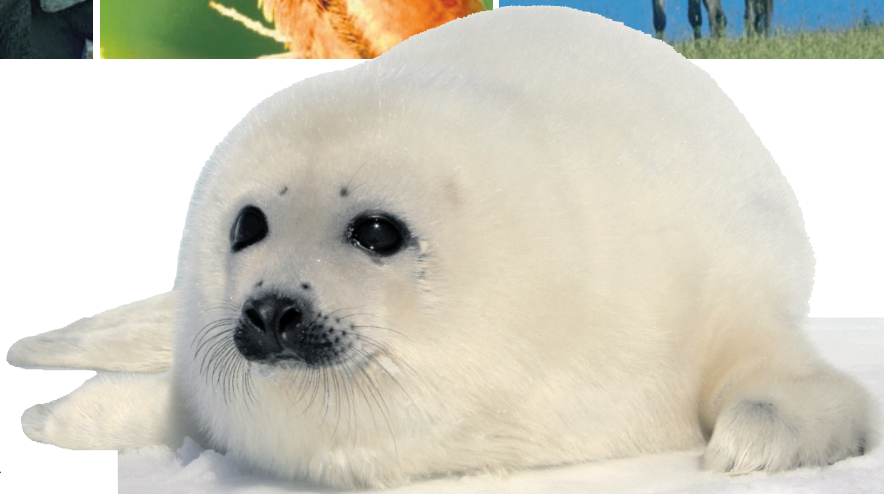
Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.– (ou plus).

Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement.

Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux. Ou abonnez-vous sur notre site Internet: www.ffw.ch



Testament en faveur des animaux



Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: «Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. _____» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:

Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:

Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. _____ à titre de legs.

Lieu et date _____

Signature _____»

(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux

CCP 18-6117-3

(bulletin de versement rose)

IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6

1006 Lausanne

IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



L'homéopathie démontrée scientifiquement

■ René d'Ombresson



Samuel Hahnemann, le père de l'homéopathie

L'homéopathie, découverte et développée par Samuel Hahnemann il y a plus de deux cents ans à partir d'un principe curatif ancien, la guérison par les semblables, que Paracelse avait déjà mis en exergue au XVI^e siècle, ne cesse de susciter la polémique entre scientifiques. La médecine classique, telle qu'enseignée dans les Facultés, se fondant sur les acquis du positivisme (n'est vrai que ce qui est observable et mesurable) nie l'existence d'une thérapie qui recourt à des remèdes dilués jusqu'à la disparition de leur principe actif. Dans la pratique, pourtant, l'homéopathie multiplie les réussites au point qu'un public de plus en plus

nombreux se tourne vers cette médecine douce, sans effets secondaires.

La Faculté ne se décourage pas pour autant. Appuyée par une industrie pharmaceutique menacée par ces granules bon marché, elle mène campagne en toute mauvaise foi, attribuant les succès cliniques constatés à l'effet placebo, ce pouvoir dont dispose l'organisme de se guérir par lui-même. A se demander pourquoi la médecine officielle ne s'attache pas à développer ce pouvoir d'auto-guérison...

Sauver les juteux profits

Cette hargne de la médecine biochimique s'est concrétisée dans notre pays sous le règne du Conseiller fédéral Pascal Couchepin qui exclut les médecines douces, dont l'homéopathie, du remboursement par la LAMAL, avec les conséquences que l'on sait: dépôt d'une initiative, approuvée largement par le peuple, et menace du même Conseiller fédéral de soumettre les médecines douces à des évaluations scientifiques.

Or, on sait que la méthode en double-aveugle, appliquée aux médicaments bio-chimiques, n'est pas pertinente en matière d'homéopathie. Laquelle ne s'intéresse pas à la maladie, mais au malade. L'expérience perspicace lui a montré que telle maladie, décrite par la Faculté, présente des symptômes différents d'une personne

à l'autre et qui appellent une prescription homéopathique chaque fois différente: un remède spécifique qui recouvre l'ensemble des symptômes vécus par le patient. Tester un tel remède sur une population statistique devient une absurdité.

Cela marche, mais comment ?

Pour se justifier jusqu'ici, l'homéopathie se réclamait de la méthode empirique et prétendait n'être jugée que sur ses résultats cliniques. Même les moyens de diagnostic de la médecine classique (analyses de sang, d'urine, échographie, radiographie, etc.) confirmaient la réussite dans la majorité des cas. Savoir que cela marche ne suffit pas aux sceptiques, ils veulent encore savoir comment. Une exigence qu'ils n'appliquent guère par ailleurs à leurs propres démarches. Voir le scandale de la vivisection qui aboutit à la commercialisation de médicaments toxiques.

L'existence de l'acupuncture chinoise avait attiré l'attention de certains chercheurs occidentaux sur une étrangeté, une circulation énergétique à travers le corps vivant qui n'empruntait aucun cheminement organique, circulation du flux nerveux, du sang, de la lymphe. Certains chercheurs dont les médecins allemands Voll, Franz Morel et l'ingénieur Erich Rasche menèrent des recherches sur l'état vibra-

toire des molécules, des tissus et des organes, ce qu'on appelle aujourd'hui la «bio-résonance». Ces recherches aboutirent à la mise au point d'appareils de mesure de cette bio-résonance à caractère électromagnétique. Pour leur part, des ingénieurs du CERN à Genève mesuraient les différences de ce potentiel énergétique entre divers points d'acupuncture.

Massacré par ses pairs

De son côté en 1984, un chercheur français, le Dr Jacques Benveniste, directeur de recherche à l'INSERM, reconnu mondialement comme un spécialiste des mécanismes de l'allergie et de l'inflammation, distingué en 1971 lors de sa découverte du Paf (Platelet Activating Factor), médiateur en cause dans ces pathologies dont l'asthme, met par hasard en évidence, au détour de ses travaux sur des systèmes hypersensibles (allergiques), des phénomènes dits de haute-dilution, repris par la suite par les médias sous le titre de «mémoire de l'eau».

Le procédé en question consiste à diluer un produit dans de l'eau de sorte que la solution finale ne contienne plus que des molécules d'eau. Avec les systèmes hypersensibles qu'il utilisait, Jacques Benveniste constatait que cette haute dilution déclenchait une réaction comme si des molécules initiales étaient encore présentes dans l'eau. Une trace des molécules présentes au départ des dilutions devait donc subsister.



Dans la pratique, l'homéopathie multiplie les réussites

L'incrédulité du monde scientifique international fut à la mesure des conséquences de cette découverte. La campagne de désinformation menée par la bien-pensance scientifique du moment, non contente de discréditer la découverte par des manœuvres douteuses, accusait même le chercheur de fraude et avait commis dans une commission de contrôle... un prestidigitateur. Jacques Benveniste n'en perdit pas moins sa direction de recherche et ne connaîtra jamais sa réhabilitation car il mourut en 2004 avant que de grands chercheurs comme le Prof Montagnier, découvreur du virus du SIDA, rendent hommage à la pertinence de ses travaux. Mais la mort du chercheur ne referma pas le dossier pour autant.

Premières confirmations

De nombreuses équipes de recherche, plus curieuses sans doute que les laboratoires officiels, se lancèrent dans des tentatives de confirmation et aussi d'infirmer. Notamment un groupe sous la directi-

on de Mme Ennis, professeur à l'Université de Belfast, qui ne faisait pas mystère de son scepticisme à l'endroit de l'homéopathie. Ainsi, plus d'une décennie après l'excommunication de Benveniste par la communauté scientifique, elle saisit l'occasion de se joindre à une équipe de recherche paneuropéenne, en espérant finalement mettre un terme à l'hérésie de Benveniste. Elle s'associa à un consortium de quatre laboratoires de recherche indépendants, en France, en Italie, en Belgique et en Hollande, dirigés par le Pr M. Roberfroid de l'Université Catholique belge de Louvain à Bruxelles. Leurs premières conclusions confirmèrent en tous points les recherches de Benveniste. A l'objection de Mme Ennis de la présence humaine dans une phase de l'étude, le processus en cause fut automatisé et une fois de plus concluant dans ses résultats. «En dépit de mes réserves à l'égard de la science homéopathique», avouait la Pr. Ennis, «les résultats me forcent à suspendre mon incrédulité et à

commencer à rechercher une explication rationnelle à nos découvertes.»

En pleine physique quantique

D'autres le firent ou l'avaient fait à sa place. N'entrons pas dans le détail des diverses études poursuivies ces dernières années ; elles sont nombreuses. L'important est de savoir qu'elles conduisent toutes à un constat : l'eau considérée inerte à l'état pur devient cohérente, organisée lorsqu'elle sert de diluant. La substance diluée, dite soluté, provoque la formation de grappes de molécules qui se groupent, s'orientent, s'organisent. Le microscope à balayage en fait la preuve. Lorsque la solution est encore concentrée, l'orientation se fait selon la charge électromagnétique du soluté. Les molécules d'eau ont tendance à s'aligner en forme de ballon de rugby. Si on poursuit la dilution, lorsqu'on passe la barrière d'une partie de soluté pour 10.000.000 parties d'eau de nouveaux principes interviennent, ceux de l'électrodynamique quantique. Les molécules d'eau s'alignent progressive-

ment de manière moins chaotique pour former des grappes, plus cohérentes et stables, cela pour des années. Chose étrange, le phénomène se présente seulement lorsqu'on accompagne chaque dilution de succussions (agitation répétée du récipient). Sans succussions pas de phénomène, sans dilution non plus. Dilution et succussion sont inséparables dans la formation de cette nouvelle cohérence.

Au fur et à mesure que la dilution se poursuit et que les molécules du soluté s'éloignent les unes des autres, les grappes se renforcent électromagnétiquement ; elles manifestent un état vibratoire qui leur est propre (entre 1'000 et 5'000 hertz de fréquence). Elles véhiculent ainsi des informations complexes et subtiles et sont capables de se dupliquer, de métastaser. Et plus hautes sont les dilutions, plus stables sont-elles.

Autre constatation lourde de conséquences, les substances non ioniques telles que les protéines, et les molécules plus complexes peuvent générer

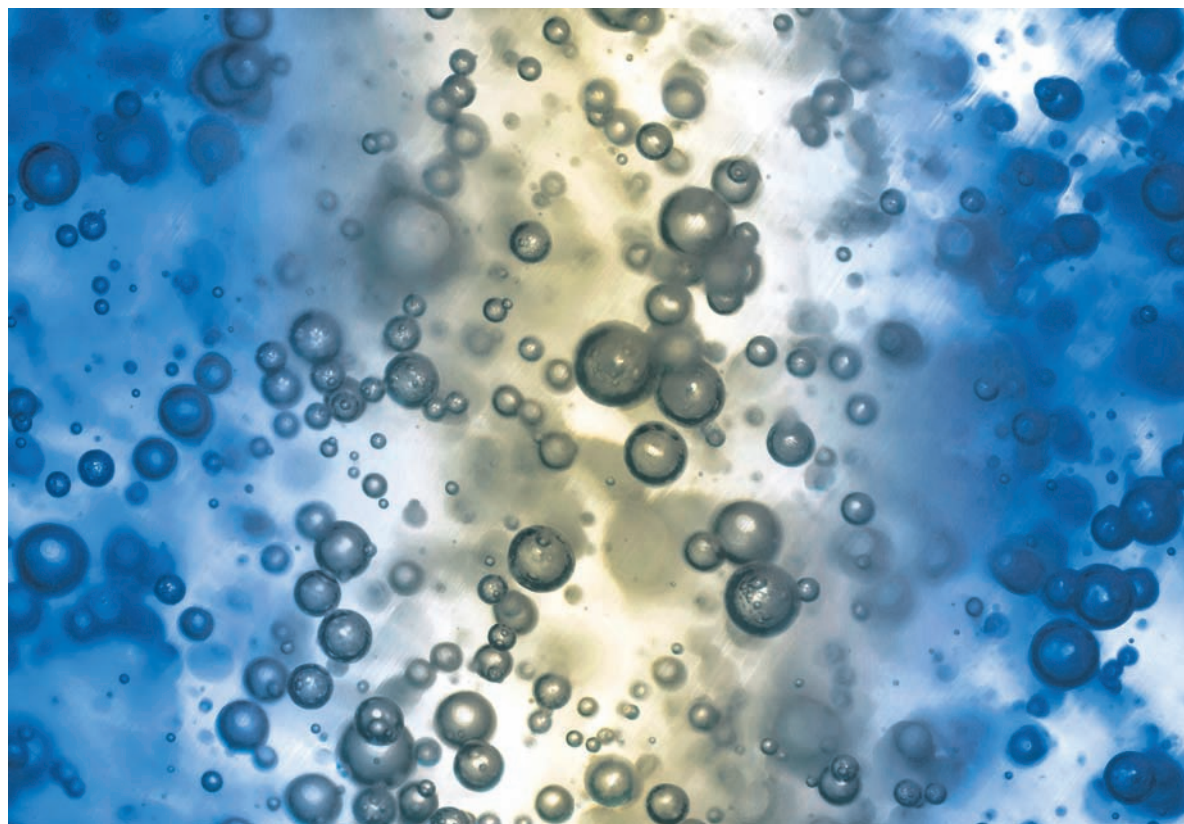


Savoir que cela marche ne suffit pas aux sceptiques, ils veulent encore savoir comment

des grappes, toujours spécifiques au soluté et identifiables à leur état vibratoire.

Benveniste avait raison

Nous voilà donc arrivés, par le chemin de la physique quantique, en pleine homéopathie. En effet, les remèdes initiés par Samuel Hahnemann se préparent par dilutions successives, chaque dilution étant l'objet d'une succussion. Sans le savoir, ils remplissaient les deux conditions essentielles à la formation du message électrodynamique (EM) des grappes au sein d'une eau devenue cohérente. L'empirisme avait anticipé sur la science la plus moderne. La preuve est ainsi faite que l'eau peut contenir un message. Benveniste avait raison.



Grappe de molécules d'eau

Avec lui tirons-en les conséquences. «La nature électromagnétique du signal moléculaire éclaire bien des zones d'ombre en biologie. On comprend dès lors comment les millions de molécules biologiques peuvent ainsi ne communiquer (à la vitesse de la lumière) chacune qu'avec leur molécule correspondante «et elle seule», condition indispensable du fonctionnement des systèmes biologiques... et pourquoi une modification chimique infime entraîne des conséquences fonctionnelles considérables, ce que les biologistes "structurels" sont incapables d'expliquer. (...) Enregistrer l'activité des molécules n'implique nullement de nier leur existence, comme cela a été fort stupidement répandu à loisir (...) Comme si enregistrer la voix d'un chanteur le faisait disparaître. En d'autres termes, nous n'éliminons ni l'interrupteur ni la lampe. Nous disons qu'entre les deux il y a un fil et des électrons qui y courent. Nous ne sommes pas, tel Cyrano, dans un autre

monde qui serait électromagnétique (EM) et que nous substituons à l'ancien, moléculaire. Nous captons, dupliquons, transférons les signaux EM émis par les molécules exerçant normalement leurs fonctions.»

Des applications révolutionnaires

«Actuellement la seule façon d'identifier une molécule est de transmettre physiquement un prélèvement, le plus souvent invasif, voire destructif, jusqu'à un laboratoire d'analyses. Avec la méthode numérique, on dispose à la source d'un signal qui peut être instantanément transmis et analysé à l'autre bout du monde par des moyens de télécommunication classiques. La détection de substances toxiques, de protéines (antigènes, anticorps, prions) ou de complexes moléculaires (bactéries, virus, cellules anormales...) devient donc possible sans prélèvement physique. Ces méthodes

seront applicables à l'industrie chimique, à la bio-médecine et à la surveillance de l'environnement. On pourra par exemple détecter des micro-organismes à distance, pratiquement en temps réel. Les produits issus de plantes transgéniques pourront être identifiées par liaison téléphonique chez le producteur, le distributeur et même dans l'assiette du consommateur. La détection d'une contamination alimentaire par les prions, mais également in vivo chez l'animal ou chez l'homme, deviendrait possible avec les conséquences épidémiologiques et économiques que l'on devine. La mise en oeuvre des méthodes issues de la biologie numérique aura un immense retentissement sur le diagnostic médical et l'industrie agro-alimentaire, avec un impact technologique et commercial considérable.»

Or si la molécule émet un signal qui lui est propre, il en va

de même de la cellule, des tissus organiques, des organes et des êtres vivants. Les Chinois l'avaient compris empiriquement avant tout le monde en inventant l'acupuncture qui détecte l'EM des organes à travers les divers pouls et les corrige à coups d'aiguilles lorsque la bio-résonance n'est pas celle d'un organe sain. L'homéopathie, pour sa part, envoie dans l'organisme malade un remède porteur d'un message EM correcteur, remède identifié grâce à la similitude des symptômes du malade et ceux que provoque le remède sur une personne saine.

L'homéopathie avait fait ses preuves cliniques par ses guérisons multiples. La physique quantique lui confère le label scientifique. Il n'y a plus que les obscurantistes, mal informés ou trop obstinés qui croiront encore aux balivernes de la Faculté.

Gravières au Pied du Jura – une solution en vue?

■ Rudolf Schaller

Suite à une lutte acharnée qui dure depuis des décennies contre l'implantation de gravières planifiées au Pied du Jura vaudois, le gouvernement et le parlement semblent chercher une solution au problème le plus épineux des gravières : le transport du gravier. Quelques réticences persistent évidemment de la part des transporteurs de gravier et de leurs partisans au sein du gouvernement et

du parlement. **Helvetia Nostra et la population vaudoise du Pied du Jura peuvent-elles enfin respirer ou n'est-ce qu'un rêve?**

Une rétrospective

Voici, brièvement résumés, les événements litigieux survenus ces dernières années autour des gravières planifiées dans la région vaudoise du Pied du Jura :

En 2001, le Département des institutions et des affaires

extérieures avait approuvé le projet de gravière «Aux Genevriers 6» dans la région de la **commune de Montricher**. Après un conflit juridique acharné, le tribunal administratif consentit au recours déposé par Helvetia Nostra, l'Association Sauver le Pied du Jura, les habitants de Montricher et la commune de Pampigny. Le jugement rendu le 10 mars 2006 (AC 2001/0135) explique à travers un dossier de 32 pages pourquoi le projet de Montricher est illégal et anticonstitutionnel. La polluti-

on des eaux souterraines de Morges et de 10 autres communes, impliquant une pollution de l'eau potable, constitue un grave danger. La pollution excessive de l'environnement en raison du transport de gravier et les nuisances insupportables imposées aux habitants de Montricher sont également soulignées.

Auparavant, le tribunal administratif avait relevé dans son jugement du 13 décembre 2004 (AC.1998.0209), que le gigantesque projet de la **Gravière de l'Isle SA** (englobant les entreprises «Les Délices» établies sur la commune d'Apples, «Chergeaule» sur la commune d'Isle, ainsi qu'une énorme usine de traitement du gravier située à proximité de Villars-Bozon) ne justifiait pas l'impact considérablement négatif sur le paysage.

Le 23 juin 2006, un permis d'exploiter une gravière devant le **Château d'Allaman** fut annulé. Peu avant, le département avait approuvé l'opposition d'Helvetia Nostra contre le projet de gravière à Tolochenaz.

Une politique à réexaminer

Ce que tous les projets de gravières au Pied du Jura ont en commun, c'est l'attitude des responsables de l'administration cantonale qui se donnent l'air d'être obligés d'accepter les propositions



Les gravières font de la région du pied du Jura des paysages lunaires



«Les Ursins» – terres fertiles et forêts luxuriantes

des exploitants et de se faire leurs avocats. Or, les exploitants poursuivent des intérêts privés.

L'état a son mot à dire dans le choix des sites pour l'extraction de gravier, il ne doit pas se soumettre aux quatre volontés des exploitants. Dans plusieurs cas, des transporteurs routiers, qui n'ont aucun intérêt à transporter le gravier par rail, font partie du consortium des exploitants de gravières. L'intérêt public relatif à la production de gravier sur le territoire du canton de Vaud n'est pas une raison suffisante pour proposer et approuver un projet.

Le nombre de projets rejetés ces dernières années par le Tribunal administratif (nommée maintenant Cour de droit administratif et public) prouve que le traitement des projets par l'administration cantonale laisse à désirer. Imaginons un peu la situation catastrophique dans laquelle se trouveraient aujourd'hui les communes de Montricher, Toloche-naz, L'Isle, Allaman et l'en-

semble de la région si aucun recours n'avait été déposé et si le tribunal administratif n'avait pas appliqué consciencieusement le droit en vigueur !

Projets dépassés

Malheureusement, l'administration cantonale continue d'examiner et d'approuver des projets de gravière qui ne tiennent pas compte de la jurisprudence mentionnée ci-dessus et qui contreviennent aux recommandations du gouvernement concernant, en particulier, les avantages du transport du gravier par rail, plutôt que par camions. C'est ainsi qu'Helvetia Nostra et d'autres plaignants, dont une commune, ont dû faire appel auprès de la Cour de droit administratif et public contre l'autorisation délivrée en faveur du **projet de gravière aux URSINS**.

On ne peut en effet imaginer un projet pire que celui-ci: des rapports d'expertise prouvent la menace de pollution des eaux souterraines constituant un grave danger pour l'eau potable de nom-

breux villages, en particulier à Aubonne; les préjudices à la nature, la faune et la forêt sont indéniables; le transport du gravier par camion, traversant des villages et empruntant des routes qui ne sont nullement adaptées à ce type de convoi, provoquerait des nuisances considérables et permanentes (bruit et gaz d'échappement) au cœur d'une région réputée en Suisse pour sa tranquillité et sa qualité de l'air. Les communes et la presque totalité de la population sont opposées à ce projet. Par l'adoption unanime de la pétition «Non à la gravière des Ursins» auprès de la commission des pétitions du Grand Conseil vaudois et sur la base de son adoption à 92% de voix au Parlement, le projet perd toute légitimité.

Une solution se profile

Le Gouvernement vaudois a récemment rendu publique sa position concernant une modification de sa politique en matière d'autorisation de gravières. Les études techniques réalisées par l'EPFL de Lausanne pourraient prouver que le transport du gravier par le BAM (train reliant Bière, Apples, Morges) sur le ré-

seau ferroviaire national est tout à fait réalisable.

Le problème des coûts initiaux élevés relatifs au transport par le rail a été résolu par le rapport du DSE (Département de la sécurité et de l'environnement) daté de février 2009 et intitulé «Transport combiné de gravier dans le canton de Vaud» qui annonce le financement public de cet usage.

Le gouvernement prépare actuellement le projet BOIRON, qui permettra l'exploitation du gravier pendant un siècle sans que toute une région soit terrorisée, grâce au transport effectué exclusivement par le rail. La santé et le bien-être des habitants de la région, ainsi que de nombreux visiteurs, méritent que cette solution soit rapidement appliquée et que tous les nouveaux projets comme celui de Montricher, Bettens et particulièrement celui des Ursins soient définitivement abandonnés.



Le transport du gravier **par rail** (train Bières-Apple-Morges 'BAM') pourrait sauver Montricher, Bettens et les Ursins

Gravière des Ursins : un projet nuisible à la faune locale

■ Anne Bachmann

Depuis plusieurs années, un projet de gravière menace le charmant plateau des Ursins situé entre les communes vaudoises de Saubraz et Montherod. Une visite des gravières du secteur avec Monsieur Olivier Jean-Petit-Matile (enseignant en sciences et collaborateur de Pro Natura Vaud) a permis de mesurer les conséquences néfastes de telles exploitations sur l'environnement: un paysage lunaire! Il est également important d'ajouter que la parcelle adoptée pour l'actuel projet des Ursins est directement voisine d'une ancienne gravière en cours de remblayage.

De ce fait, cette future exploitation prévue sur une durée de 17 années menace un terrain, ainsi qu'une nappe phréatique, déjà considérablement altérés par la précédente gravière.

Un rapport d'impact sur l'environnement (CSD Ingénieurs Conseils SA, 2006) relève, entre autres, que le secteur concerné par ce projet «se trouve à proximité de deux corridors à faune d'importance régionale» et fait partie intégrante d'«une zone réservoir pour la faune du réseau écologique national (REN)». Outre la fonction primordiale

qu'ils occupent dans les déplacements de la faune, le périmètre du projet et ses alentours servent également de lieu de refuge et de ravitaillement pour diverses espèces animales.

L'exploitation d'une gravière impliquant d'importantes nuisances pour la faune (augmentation de la pollution sonore et atmosphérique, amplification du trafic routier, etc.), le site choisi pour l'implantation de cette activité met inévitablement en péril l'équilibre écologique de la région des Ursins. De ce fait, plusieurs groupes faunisti-

ques sont menacés par ce projet en complète contradiction avec la politique cantonale de protection de la nature, dont l'une des priorités est théoriquement de «sauvegarder, renforcer et rétablir les corridors à faune et les réseaux écologiques» (Etat de Vaud – Centre de conservation de la faune et de la nature, La nature demain, 2004).

Mammifères: le chat sauvage (*Felis silvestris*)

Plusieurs espèces de mammifères résident dans le périmètre du projet et ses alentours, dont le chat sauvage (*Felis silvestris*). Jadis consi-



Le charmant plateau des Ursins et sa luxuriante forêt : un biotope idéal pour la faune locale.



Ce félin sur liste rouge des espèces menacées est extrêmement sensible aux dérangements. Source : <http://www.cscf.ch>

déré comme une des espèces les plus nuisibles de notre pays, ce félin fut intensivement persécuté dès le 18^{ème} siècle jusqu'à presque disparaître totalement du sol helvétique vers 1950. Depuis peu, il réintègre progressivement son habitat en raison de l'évolution des mentalités, qui a permis de reconnaître enfin son innocuité envers les autres espèces et les enfants. Son appartenance à la liste rouge des espèces menacées en Suisse et dans le reste de l'Europe reste cependant indispensable au regard de la fragilité des effectifs. Selon un rapport du Centre de conservation de la faune et de la nature (CCFN) intitulé « *La nature demain* » et publié en 2004, la population vaudoise de chats sauvages est évaluée à moins de 20 individus répartis sur le Moyen-Pays (500-800 mètres). Il est important d'ajouter que le recensement de ce mammifère est particulièrement difficile, car il vit discrètement au cœur des forêts (Pied du Jura vaudois – Jura vaudois) et sort du bois pour chasser campagnols et autres rongeurs à travers les prés.

Les rares observations de ce félin dans son milieu naturel

étant majoritairement enregistrées par faible luminosité (ex: crépuscule), seule l'analyse génétique des poils permet de distinguer le véritable chat sauvage du chat domestique. Afin de recueillir cette précieuse source d'informations, la méthode généralement appliquée est d'imprégner des lattes ou des poteaux en bois rugueux de teinture de valériane et de les disposer le long des corridors faunistiques. Les chats étant irrésistiblement attirés par cette odeur, ils s'y frottent et abandonnent inévitablement quelques poils.

Ces dernières années, la présence du chat sauvage a ainsi été régulièrement enregistrée par le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) dans l'environnement du projet de la gravière des Ursins. Les luxuriantes forêts qui avoisinent le site constituent en effet un biotope idéal pour ce félin. Malheureusement, son habitat naturel pourrait être une fois de plus perturbé par l'exploitation d'une nouvelle gravière dans cette région. Obligé de quitter son milieu pour fuir la pollution sonore et atmosphérique, il sera inévitablement confronté au trafic routier amplifié par les

camions destinés au transport du gravier. Ainsi, la décision du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE) d'octroyer le permis d'exploiter ce site risque de porter considérablement préjudice au chat sauvage. Il est important également de souligner que cette autorisation est contraire aux conditions nécessaires à la survie de cette espèce consignées par ce même département. En effet, le rapport intitulé « *La nature demain* » du Centre de conservation de la faune et de la nature (sous l'égide du DSE) relève qu'« *en forêt, le grand tétras, la bécasse, le pic mar, le chat sauvage et le lynx boréal sont parmi les plus exigeants et les plus sensibles au dérangement ou à la fragmentation de leur habitat* ».

Cette citation illustre explicitement la schizophrénie des autorités vaudoises, qui notifient l'extrême fragilité de certaines espèces à travers ce rapport et détruisent le biotope essentiel à leur existence par leurs décisions.

Mammifères: le putois (*Mustela putorius*)

L'exploitation de cette nouvelle gravière menace également les petits carnassiers de la région, dont le putois (*Mustela putorius*). Fréquemment présent dans les granges pendant la première moitié du 20^{ème} siècle (utile dans la lutte contre la surpopulation de rongeurs), ce petit mammifère est devenu rare en Suisse jusqu'à la fin des années 70 et sa population semble se stabiliser ces dernières années, sans pour autant être abondante. Les raisons de son déclin résident dans la disparition des zones marécageuses le pri-

vant de ses proies principales (les amphibiens) et des zones forestières le privant d'abris. Cette situation le contraint fatalement à traverser le réseau routier toujours plus dense. De ce fait, la présence du putois est malheureusement souvent confirmée par la découverte de cadavres sur les routes et très rarement par l'observation d'individus vivants. Cette évolution prouve à nouveau que le recul ou l'expansion d'une espèce est étroitement lié à l'état des écosystèmes.



Le putois : intensification du trafic routier en raison de la gravière = augmentation du nombre de petits mammifères écrasés.

En raison de la diminution générale des effectifs de putois ces dernières décennies, le putois est actuellement inscrit sur la liste des espèces menacées en Suisse et protégé par la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages.

Bien que « *sauvegarder durablement les espèces et les milieux naturels rares, précieux et/ou menacés* » soit théoriquement une des priorités environnementales de l'Etat vaudois (Etat de Vaud – CCFN, *La nature demain*, 2004), l'autorisation délivrée en faveur de l'exploitation d'une gravière au lieu-dit "Les Ursins" constitue une atteinte considérable à l'existence et l'expansion du putois. En effet, il est prévisible que les importantes nuisances générées par cette

activité (trafic routier, bruit, présence humaine accrue, etc.) occasionnent de graves conséquences sur l'évolution de l'espèce dans cette région. Outre le putois et le chat sauvage, de nombreux autres mammifères (dont plusieurs sont protégés) seront profondément perturbés par les activités de cette nouvelle gravière: lièvre, hermine, écureuil, blaireau, chevreuil, etc.

En conséquence, l'approbation de l'Etat de Vaud envers cette exploitation est préjudiciable à de nombreux mammifères et diverge des ambitions théoriques du DSE, qui soutient que *«la conservation des espèces et de leur diversité reste le but explicite des dispositifs de protection existants»* et que *«des mesures d'urgence sont nécessaires, pour éviter la disparition définitive d'espèces pour lesquelles le Canton et la Suisse portent une responsabilité particulière.»* (Etat de Vaud – CCFN, *La nature demain*, 2004).

Amphibiens: sonneur à ventre jaune

Ce groupe faunistique est également menacé par le projet des Ursins, en raison principalement de l'augmentation du trafic routier qu'occasionne ce type d'exploitation. Le spectre qui plane sur la biodiversité de cette région est d'autant plus alarmant que celle-ci recèle de nombreuses espèces d'amphibiens, dont certaines sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en Suisse. Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) en est le parfait exemple.

Dès le 19^{ème} siècle, son biotope fut détérioré par les importantes corrections de cours d'eau et la situation

s'aggrava après la Seconde Guerre mondiale pour devenir dramatique à partir des années 80. Actuellement, il est en catégorie EN (en danger) selon les critères établis par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Comme l'explique le site Internet de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), cela signifie que *«cette espèce est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage»*. Les facteurs majeurs de ce considérable déclin sont liés aux interventions humaines sur l'environnement (assèchement des zones humides, canalisation des rivières, mécanisation de l'agriculture et du secteur de la construction, etc.).

Une documentation relative au sonneur à ventre jaune réalisée par le Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse (Karch) mentionne également que *«des changements d'affectation même modestes peuvent empêcher l'accroissement des populations de sonneurs»*. Il apparaît évident que ces facteurs responsables de la forte diminution des effectifs accompagnent l'exploitation d'une gravière. Outre le nombre élevé d'individus écrasés sur les routes en raison de l'intensification du trafic routier, les sonneurs à ventre jaune subiront en effet les perturbations provoquées par la destruction de leur habitat naturel et cet amphibien classé parmi les espèces en danger risque de disparaître irrémédiablement de la région.

Néanmoins, l'Etat vaudois privilégie l'exploitation d'une gravière destinée à la réalisation des routes au dé-



L'écureuil, hôte charmant des forêts du pied du Jura

triment de la biodiversité indispensable à l'équilibre des écosystèmes. Cette pratique est en totale inadéquation avec la politique environnementale vaudoise dont l'un des objectifs théoriques est de *«mieux coordonner aménagement du territoire et exigences de la faune»* (Etat de Vaud – CCFN, *La nature demain*, 2004).

De qui se moque-t-on?

Cette liste non-exhaustive des espèces présentes dans l'environnement direct du site prévu pour ce projet de gravière prouve la valeur considérable de l'écosystème régional. Bien que les autorités cantonales affirment à plusieurs reprises leur volonté de sauvegarder ce capital naturel à travers le rapport *«La nature demain»*, l'autorisation accordée à ce projet met concrètement en danger plusieurs espèces de la faune locale.

Au sein du document publié en 2004, le Centre de conservation de la faune et de la nature constate que *«La tendance générale est à la banalisation de la faune par modification, isolement et fragmentation des milieux, en particulier en dessous de 600-800 m d'altitude, à la marginalisation des espèces menacées*

et de leurs refuges. Les espèces sont souvent menacées hors des milieux protégés (sites d'importance nationale, réserves)... Les pressions humaines s'accroissent partout, ce qui engendre une perte de la tranquillité et de zones-refuge pour la faune.»

Face à ce constat, les auteurs mentionnent que *«La priorité cantonale devrait être de garantir les échanges entre grandes régions, en priorité entre régions du Jura et des Alpes. En parallèle, l'élaboration progressive du réseau régional devrait permettre de planifier des interventions visant à sécuriser ou développer les échanges.»*

Paradoxalement, le CCFN minimise l'impact des nuisances provoquées par les activités humaines à travers ses observations relatives au recours déposé notamment par Helvetia Nostra contre la décision du DSE d'approuver le projet d'extraction de graviers aux Ursins (11.03.2010):

«Malgré un usage intensif du sol, le site se caractérise par une intéressante diversité de milieux naturels. Malgré leur intérêt, ces milieux ne constituent pas des biotopes dignes de protection...».

«Le site du projet se trouve effectivement au sein du maillage des échanges de faune du pied du Jura».

«C'est un outil de travail [le réseau écologique national - REN] permettant d'avoir une vision d'ensemble des liaisons existantes et potentielles entre les espaces encore proches de l'état naturel, pour le développement d'un réseau écologique et, finalement, pour la sauvegarde de la biodiversité.»

«Une gravière, malgré un effet temporaire marqué, ne constitue pas une rupture grave au REN.»

Cette dernière observation impose un premier com-



En danger ! Le sonneur à ventre jaune et d'autres amphibiens risquent de payer de leur vie l'exploitation d'une gravière aux Ursins.

mentaire : «l'effet temporaire marqué» sur la faune relativisé par le CCFN est néanmoins prévu pour une durée de minimum 17 ans !

Ensuite, 6 années seulement séparent ces citations du rapport publié en 2004 par la même administration cantonale. L'état de la faune

s'étant considérablement détérioré cette dernière décennie, le mépris du CCFN envers les espèces animales qui résident dans le périmètre du projet et ses alentours est indéniable. En conséquence, le Centre de conservation de la faune et de la nature devrait être rebaptisé «Centre de destruction de la faune et de la nature»....

Un recours contre le permis d'exploiter le site des Ursins à des fins d'extraction de graviers délivré par le DSE est actuellement en cours de procédure, mais il est capital de rester vigilant pour empêcher de telles implantations au sein de zones particulièrement sensibles écologiquement. ■

Notre Suisse, nos vaches

Calendrier 2011 «Notre Suisse, nos vaches» avec 12 images, toutes aussi belles et aussi uniques que l'image sur la carte postale
Carte postale „Laissez-nous nos cornes“

Je commande (port compris) :

..... **calendrier(s) 2011, CHF 49.50 (48 x 33 cm)**



..... **jeu(x) de 5 cartes postales, CHF 10.-**



Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NPL et localité : _____

Date: _____

Signature : _____

Envoyer cette commande à :

Fondation Franz Weber, Case postale, CH-1820 Montreux 1
ffw@ffw.ch

Nouvelle menace pour les chevaux sauvages d'Australie

Le gouvernement d'Australie occidentale veut abattre cet automne, par des tireurs en hélicoptère, 1500 chevaux sauvages (appelés Brumbies) dans la région du lac Gregory, au sud-est du plateau de Kimberley. Un acte effroyable et insensé sous plusieurs angles. Pourtant, il existe de bonnes solutions respectueuses de l'homme, de l'animal et de l'environnement.

L'alarme est parvenue à la Fondation Franz Weber (FFW) depuis l'autre côté de la terre, le vendredi 4 juin 2010: «Attention ! Urgent ! 2000 chevaux sauvages qui vivent depuis des décennies autour du lac Gregory seront capturés et transportés par camions à travers 3000 km de

mauvaises routes vers l'Australie du Sud où ils finiront dans les abattoirs !» martèle Libby Lovegrove, activiste et fondatrice de l'association «Wild Horses Kimberley» à Broome, au nord-ouest de l'Australie. Elle explique que de nombreuses bêtes sont des descendants de trois étalons arabes, si magnifiques qu'un Sheikh arabe a emmené 13 étalons du lac Gregory en Arabie saoudite, dans le but d'une reproduction.

«L'extermination de nos superbes chevaux doit commencer la semaine prochaine déjà. Que devons-nous faire ? Pouvez-vous nous aider ? Nous avons besoin d'une aide d'urgence!» implore dans son appel la protectrice des chevaux.

La FFW réagit aussitôt en contactant Sam Forwood, manager du 'Franz-Weber-Territory' (Bon-



De nombreux chevaux du Kimberley sont les descendants de trois célèbres arabes

rook Station), paradis des Brumbies et propriété de la Fondation en Australie du Nord. Sam est en charge depuis 15 ans de ce sanctuaire de 50'000 hectares de brousse destiné aux chevaux sauvages dans le Top End de l'Australie (voir encadré). L'information concernant une action d'extermination imminente planifiée par les autorités d'Australie occidentale surprend Sam Forwood. Mais en gestionnaire expérimenté et manager professionnel de cheptels de bovins et de chevaux, il évalue instantanément et correctement la situation.

Contraire à la loi sur la protection des animaux

«C'est extrême de transporter ces chevaux sauvages sur 3000 km de mauvaises routes vers l'abattoir !» se scandalise Sam. «Qu'on imagine un peu la peur et la panique de ces animaux qui n'ont jamais été confrontés à l'homme et à ses engins terri-

fants. Ce serait violer la loi australienne sur la protection des animaux. Je ne peux pas croire que le gouvernement de l'Australie occidentale réalise cela. Le taux de mortalité serait très élevé sur la route du transport et le tollé dans le public énorme.» Par ailleurs, Forwood connaît les coûts de transport ; ils sont absurde-ment élevés pour une entreprise de cette nature. «A mon avis», conclut-il, «le gouvernement va finalement décider un abattage aérien, par hélicoptère, comme dans le passé. Or, pour justifier de telles actions, les responsables exagèrent régulièrement le nombre d'animaux existants et les dommages prétendus qu'ils causent.» La justesse de cette appréciation va bientôt devenir évidente.

Entre-temps, une vague de protestation déferle contre le projet du gouvernement. Mais

Franz-Weber-Territory

Il y a plus de 20 ans, se réalisa un rêve, qui tenait à cœur à des centaines de milliers d'Européens et à nous-mêmes: Bonrook Station-Franz Weber Territory, le paradis des Brumbies. En 1989, la FFW put acquérir une vieille ferme abandonnée destinée à l'élevage de bovins en Australie du Nord. 50'000 hectares de brousse intacte! Une surface aussi grande que le canton de Bâle campagne. Ces 500 kilomètres carrés dans la pointe nord de l'Australie ont trouvé une nouvelle vie en tant que refuge sûr pour un millier de Brumbies. Dans les années 80, les chevaux sauvages étaient impitoyablement persécutés; abattus par milliers depuis des hélicoptères gouvernementaux.

Les protecteurs des animaux, australiens et européens, qui avaient porté plainte contre cette pratique auprès de la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal (fondée par la FFW en 1979) et qui ont collaboré avec la Fondation l'ont rendu possible : les massacres héliportés organisés par les autorités ont cessé. Et la FFW a reçu l'autorisation d'implanter une réserve en faveur des Brumbies. Aujourd'hui encore, le Franz Weber Territory est l'unique sanctuaire pour chevaux sauvages en Australie. Le magnifique parc avec sa brousse tropicale offre également un refuge à une quantité d'espèces indigènes rares. (ffw/hpr)



Libres et heureux dans leur royaume, ces chevaux du Lac Gregory ne savent pas ce qui les attend en octobre...

les autorités affirment que cette action d'extermination est indispensable pour le rétablissement de l'équilibre écologique. De graves dommages seraient causés à la nature par les chevaux sauvages, qui n'appartiennent pas à la faune australienne. Mais le soupçon existe que derrière les nobles déclarations se cachent des motifs d'une tout autre nature.

Arguments mensongers

Le fait est qu'outre les chevaux sauvages – appelés «Brumbies» en Australie (voir encadré) – 5000 bœufs vivent dans la région autour du lac Grégory, appartenant à une exploitation déficitaire de production de vi-

ande, animaux qui appartiennent aussi peu à la faune originale australienne que les chevaux. Comme le signifie un e-mail du ministre de l'agriculture en réponse à des manifestations locales du début du mois de juin, il a l'intention d'augmenter encore le nombre de bœufs dans la région concernée.

Les arguments économiques du gouvernement sont autant contraignants que la vision écologique est bizarre : Afin que les nombreux bœufs soient enfin rentables après 10 années d'activité à perte, les Brumbies doivent disparaître. C'est pourquoi l'Etat exagère le

nombre de chevaux et leur prétendu impact sur l'environnement, mais ferme les yeux sur les dommages bien réels que les bœufs causent à la nature.

Ils crient leur douleur dans la poussière

Et surtout, les instigateurs derrière les plans d'extermination veulent ignorer le terrible bain de sang : La terreur des animaux lorsque les *offroaders* arrivent, moteur hurlant, pour encercler les chevaux. Lorsque vrombissent les hélicoptères dans les airs ; lorsque les chasseurs tirent de sang froid, salve après salve dans les corps et les membres des chevaux qui fuient dans une panique inimaginable, courant pour leur vie et trop souvent ne sont que blessés, tombent, les membres brisés mais toujours vivants – et qui sont condamnés à une horrible, interminable agonie ; lorsque des poulains affolés, désespérés s'accrochent à leur mère mourante ou morte et finissent par crever misérablement de faim et de soif à côté du cadavre.

Les politiciens d'Australie occidentale, manifestement cou-

verts par les puissants éleveurs de bétail, ne veulent littéralement rien savoir des souffrances innommables de ces nombreux animaux qui mourront lentement et atrocement...

La dernière chasse hélicoptérée sur le plateau de Kimberley a laissé 662 chevaux périr lentement de blessures de tir dans les épaules et les jambes. Des juments mortellement atteintes accouchant dans leur agonie. Des étalons à la colonne vertébrale brisée, grattant vainement le sable et criant leur douleur dans la poussière. Des cadavres en décomposition qui attirent dans la proximité des communautés autochtones des hordes de dingos, voraces et dangereux.

Témoignage

L'Australien Tom Harley, accompagné d'autres observateurs, a vu de ses propres yeux les conséquences de ce massacre de chevaux il y a deux ans. Harley s'est rendu sur place peu de jours après la chasse hélicoptérée sur ordre du gouvernement local à Fraser Downs Station, au sud de Broome, dans le nord-ouest de

Brumbies

Le «Brumby» est un cheval sauvage d'Australie, semblable au Mustang américain. Le terme de "Brumby" provient du Sergent James Brumby, qui abandonna ses chevaux dans la brousse en 1804, lorsqu'il quitta sa propriété en Nouvelle-Galles du Sud pour déménager en Tasmanie. Les Brumbies descendent de chevaux domestiques et de chevaux de course, qui furent libérés après la ruée vers l'or au milieu du 19ème siècle.

Les Brumbies sont endurants, souples, rapides et sauvages. Des traces de races différentes coulent dans leurs veines. Les plus célèbres Brumbies peuplent la région des Snowy Mountains au sud-ouest de l'Australie. La plupart vivent dans le Territoire du Nord, notamment dans le Queensland. L'Australie compte davantage de chevaux sauvages que tous les autres pays du monde.



Des poulains qui perdent leur mère dans la fuite, périssent misérablement de faim et de soif...



Cheval mort après une interminable agonie

l'Australie. «Le premier cheval se trouvait au bord de la route, dans la brousse. Le dos et le cou étaient pleins de sang séché. Des trous de balles dans l'estomac. Une jambe avant avait toute la peau écorchée jusqu'à l'os, probablement par du fil barbelé. Manifestement, cet animal avait péri de manière atroce en se débattant désespérément avant que la mort ne vienne le délivrer.»

Plus loin, Tom Harley trouva tout un groupe de chevaux

morts. Sur une surface d'environ 50 hectares dans l'alluvion non loin de points d'eau, il compta 43 cadavres. «Nous avons trouvé aussi des poulains, dont les plus petits étaient morts de tirs dans la tête. D'autres n'avaient pas de blessures visibles et étaient probablement morts de soif (lait maternel). Plusieurs juments pleines avaient commencé à donner naissance dans leur agonie, avec le fœtus à moitié sorti. D'autres avaient avorté.» A la suite de cela, les observateurs ont interrompu leur mission, conclut Tom Harley. «C'était trop insupportable.»

Premier succès

Mi-juin 2010: des milliers de courriels contre le *Horsemaster* (chasse collective de chevaux) au lac Grégory sont arrivés auprès du gouvernement d'Australie occidentale. Le pro-

jet initial de celui-ci – une action de destruction à la hâte, dans cette région extrêmement isolée, exécutée dans le dos d'un large public – a échoué. Une séance extraordinaire est organisée en urgence le 21 juin. Sont convoqués les représentants des services responsables ainsi qu'un 'Comité consultatif de la protection et du bien-être des animaux', en vue de déterminer la future marche à suivre.

La Fondation Franz Weber participe à cette consultation en adressant une lettre officielle au gouvernement d'Australie occidentale. Avec politesse et fermeté, elle y exprime sa consternation et sa vive protestation contre le massacre planifié et exhorte chacun des ministres responsables de prendre le temps de la réflexion et de donner toutes les chances à des solutions respectueuses de la protection animale et ne ternissant pas l'image de l'Australie. «Nous soutenons le plan de gestion à long terme sans cruauté de «Wild Horses Kimberley» concernant la régulation des naissances et sommes prêts à offrir notre assistance pour sa réalisation et son succès », écrit

Franz Weber au nom de sa fondation. «Nul doute qu'une telle solution serait accueillie avec soulagement et gratitude dans le monde entier.»

Pas de voyage de la mort pour les Brumbies du lac Gregory

La réponse du gouvernement est aussi polie qu'élaborée et évasive. Les chevaux 'retournés à l'état sauvage' représenteraient un grand potentiel de dommages à l'environnement et à l'industrie. Cependant, assure le *Deputy Premier et Minister for Indigenous Affairs*, lors de la réalisation des mesures de 'contrôle' des populations, il sera tenu compte, dans la mesure du possible, des considérations du bien-être des animaux,

Par la suite, la capture et le transport de chevaux sur des milliers de kilomètres à travers l'Australie du Sud jusqu'à l'abattoir de Peterborough sont effectivement abandonnés. Deuxième étape victorieuse !

Cependant, Sam Forwood, responsable du Franz-Weber-Territory a vu juste: Le gouvernement décide officiellement

Envahisseurs biologiques

La définition de l'invasion biologique est l'immigration d'une espèce dans une région étrangère à son origine et son expansion. La distinction existe entre plantes et animaux étrangers.

Les animaux étrangers et envahissants ont été définis en 1492 (Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb) selon la participation directe ou indirecte de l'homme dans la région concernée et le niveau de reproduction et d'extension. Particulièrement concernés par ces hôtes indésirables, les îles ou les endroits isolés peuvent être touchés de manière endémique au niveau du biotope.

Leur écosystème peut être détruit en peu de temps par l'introduction de ces espèces. En 1800, de nombreuses îles du sud du Pacifique ont été dévastées biologiquement par des espèces étrangères. L'introduction de rats fut particulièrement fatale. Les espèces rares d'oiseaux ont été particulièrement affectées. Outre les rats, on dénombre également dans beaucoup de régions du monde des chiens (Exemple: le dingo australien), chats, lapins ou chèvres. L'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et surtout les régions océaniques sont touchées par ce phénomène. Ainsi, les "Brumbies", chevaux sauvages australiens, sont étrangers au sud du continent, comme les chameaux, ou les descendants d'animaux de rente (bœuf, chèvre, etc.).

La FFW sait que ces espèces invasives peuvent représenter un danger pour la faune et la flore. Cette situation nécessite parfois la limitation des spécimens ou leur éradication. Chaque cas doit être jugé individuellement. Aucune preuve n'existe concernant des dommages importants pour la végétation et le monde animal australien provoqués par les Brumbies. Contrairement aux animaux de rente étrangers à la région, comme les chèvres et les bœufs élevés par millions en Australie.

Grâce au Franz-Weber-Territory, notre sanctuaire pour les Brumbies australiens, nous pouvons confirmer ce constat sur la base de 20 années d'expérience.



Souffrances innombrables

l'abattage aérien des chevaux du lac Gregory. Les protecteurs des animaux et les amis des chevaux sont consternés et indignés. Mais tout espoir n'est pas perdu. Le plan gouvernemental ne sera pas exécuté immédiatement, mais seulement en octobre, quand vers la fin de la saison sèche les chevaux assoiffés se rassemblent par centaines en toute innocence autour des points d'eau.....

Répit. Délai de grâce. Du temps pour élargir les protestations.

Le temps presse. Le combat pour les Brumbies du lac Grégory a atteint l'étape décisive. Mais la victoire est possible !

A l'aide !

Il existe des alternatives à la tuerie : Des programmes de stérilisation des étalons et de contraception pour les juments par exemple, en octobre justement, lorsque les chevaux se déplacent spontanément en grands nombres vers les points d'eau. Une gestion des Brumbies dans un sanctuaire pour chevaux sauvages, à l'instar du Franz-Weber-Territory – si elle est possible dans le Territoire du Nord, elle peut fonctionner également en Australie de l'Ouest !

Aidez-nous à empêcher le bain de sang dans le Kimberley ! Ecrivez aujourd'hui encore au Premier ministre de l'Australie occidentale et aux ministres responsables. Vous trouvez les adresses respectives et un exemple de lettre ci-après. Un grand merci pour votre soutien !

FONDATION FRANZ WEBER

Un exemple de lettre

Dear Sir

Word has reached Europe about the forthcoming eradication of brumbies in the Lake Gregory region of your Federal State. I am (We are) shocked at this news and I (we) wish to make a vivid protest against an operation of such barbarity. Aerial shooting, which implies chasing horses and shooting them from a moving platform, involves enormous suffering – horses dying slow and cruel deaths from shattered limbs and gunshot wounds, foals unable to keep up with the mob, running into fencing, losing their mothers and dying from thirst and hunger...

I (We) would therefore like to form the urgent request that your Government refrain from the planned October aerial cull and revert to existing humane non-lethal methods of population control, non detrimental to animal welfare and non detrimental to the great image of Australia.

Thanking you for your attention,
Yours faithfully

(Traduction de l'anglais :
Monsieur le Premier Ministre,

La nouvelle de l'éradication envisagée de milliers de Brumbies dans la région du lac Gregory en Australie de l'Ouest étant arrivée en Europe, je vous exprime ma consternation et ma vive protestation contre une opération d'une telle barbarie. L'abattage aérien qui implique de rabattre les chevaux et de les tirer depuis une plateforme mouvante entraîne d'énormes souffrances : chevaux agonisants, mourant lentement et cruellement de blessures de balles et de membres brisés, poulains incapables de suivre le troupeau, s'embourbant dans des clôtures, perdant leur mère dans la fuite et périssant misérablement de faim, de soif et de désespoir...

C'est pourquoi je formule la requête urgente que votre gouvernement sursoie à l'abattage prévu et recoure à des méthodes existantes de contrôle humaines, non létales, non préjudiciables au bien-être animal et non préjudiciables à la grande image de l'Australie dans le monde.)

Ecrire à:

Hon Colin Barnett MEd MLA, Premier, Minister for State Development
24th Floor, Governor Stirling Tower
197 St. Georges Terrace
PERTH WA 6000
wa-government@dpc.wa.gov.au

Hon Dr Kim Hames, WA Minister for Indigenous Affairs
28th Floor, Governor Stirling Tower,
197 St Georges Terrace
PERTH WA 6000
Minister.Hames@dpc.wa.gov.au

Hon Brendon Grylls, WA Minister for Regional Development
9th Floor, Dumas House,

2 Havelock Street
WEST PERTH WA 6005
Minister.Grylls@dpc.wa.gov.au

Hon Terry Redman, WA Minister for Agriculture
11th Floor, Dumas House
2 Havelock Street
WEST PERTH WA 6005
Minister.Redman@dpc.wa.gov.au

Hon John Castrilli, WA Minister for Local Government (responsible for WA Animal Welfare Act)
12th Floor, Dumas House
2 Havelock Street
WEST PERTH WA 6005
Minister.Castrilli@dpc.wa.gov.au

La Mafia de Tordesillas

■ Caroline Waggershauser



Arrivée au champs du supplice

Au milieu du grand haut plateau de Castille et León se trouve un petit village, paisible et riche en histoire, au nom de Tordesillas. Lorsque vous vous baladez dans les petites ruelles étroites, en admiration devant les bâtiments historiques, vous ne pouvez pas imaginer que cette petite ville est complètement maîtrisée par une Mafia impitoyable : Le **Patronato del Toro de la Vega** (le Patronage du taureau de la vallée).

Le deuxième mardi du mois de septembre de chaque année, à l'honneur de la Sainte Vierge «de la Peña», un magnifique taureau est chassé dans les rues de Tordesillas par le mob de ce village et celui de tous les villages environnants, en tra-

versant le pont du Duero jusqu'à un terrain ouvert où il est attendu par une meute de cavaliers munis de lances dont chacun brûle d'être le premier à blesser le taureau avec sa lance, car c'est de cette manière que le chevalier courageux s'assure le droit de saigner l'animal terrifié et fou de douleur. Pendant cette course à la mort qui peut durer jusqu'à une heure, l'animal est poursuivi à cheval, à pied et à moto, sous les hurlements de la foule déchaînée, chacun essaie de larder le taureau de coups jusqu'à ce qu'il s'arrête d'épuisement ou s'écroule dans son sang. C'est le moment où l'on essaie de le tuer. Couvert de sang, il est étendu par terre, entouré de ses tortionnaires, il n'a

plus la force de fuir. De toute façon, fuir où ? Son corps, splendide encore au matin, est lacéré, criblé de lances. Une éternité s'écoule avant que la mort ne vienne délivrer l'animal supplicié, une éternité pendant laquelle des hommes «courageux» attrapent encore et encore sa tête par les cornes et la secouent dans tous les sens, vociférant et hurlant de rire, en attendant sa fin. Quelles images ces animaux doivent-ils emporter dans la mort ? Une fois le **toro de la vega** achevé, sa queue est coupée et accrochée à la lance du héros du jour. Ainsi il retourne, entouré d'une horde masculine excitée et bruyante, au village pour y être accueilli et récompensé par le maire, puis pour

être reçu, avec le respect qui lui est dû, par les participants de cette *fiesta*.

Le **Patronato del Toro de la Vega** se targue de veiller corps et âme sur ce rituel qui est sensé être l'un des plus anciens (15ème siècle) de toute l'Espagne. Des écoles spéciales pour lanciers ont même été créées, afin que les jeunes garçons et gaillards puissent s'y entraîner au combat à la lance. Pour cela ils n'utilisent pas que des objets factices en paille. C'est avec orgueil qu'il ils font référence à la tradition vieille de plusieurs siècles et qui remonte, soit disant, à une visite de la Reine Isabel La Católica, à Tordesillas. Attaquée par un taureau sauvage, un cavalier hardi l'aurait sauvée d'une mort certaine avec un envoi de lance bien ciblé. Mais pour les historiens ces informations n'ont aucun fondement, car la jeune reine ne s'est jamais rendue à Tordesillas.

En faisant des recherches sérieuses, on constate que les seigneurs qui règnent dans ce patronat et qui défendent ces «tournois» jusqu'au sang sont tous propriétaires d'hôtels, de bars et de restaurants à Tordesillas et dans les environs. Une tradition ? Bien sûr que non !

Tordesillas compte un peu plus de 8.000 habitants, mais au moment du «tournoi» du **toro de la vega**, la ville explose littéralement de ses 30.000 visiteurs. Ils accourent des villes et des villages environnants. Ils veulent tous y participer, ils brûlent d'assister à la chasse cruelle, à la course désespérée du taureau et à sa mort sous les lances. Il y en a même qui font le voyage depuis Munich pour voir ça – quatre citoyens allemands qui, année après année, ne manqueraient ce spectacle



L'interminable torture à mort

pour rien au monde, et ce depuis des décennies.

L'alcool coule à flot, restaurants et bars sont bondés de monde, les hôtels affichent complet. L'argent rentre, ils s'en mettent plein les poches ; pendant la semaine que dure la fête de la ville de Tordesillas, les hôteliers et les restaurateurs gagnent autant d'argent que pendant tout le reste de l'année.

De nombreux habitants de cette petite ville ne s'identifient pas avec ce spectacle abject et préfèrent trouver un logement et des occupations ailleurs pendant cette période. Mais personne n'ose protester publiquement contre la «fiesta». Trop grande est l'influence du **Patronato del Toro de la Vega** et les opposants ont tout à craindre. Des attaques verbales et physiques, tout comme la destruction de biens sont les conséquences en cas de révolte contre le **toro de la vega**.

Pour quelle raison Madame le maire, Maria del Milagro Zarzuelo, continue-t-elle à tolérer

cette coutume barbare ? Parce que la Mafia du **toro de la vega** a tissé ses filets jusqu'à la mairie et, comme aucun de ces politiciens ne veut perdre sa chaise confortable au conseil général – car assorti à un salaire appréciable – le sujet reste tabou.

En 2009, la commission de fête qui prépare le spectacle du taureau a reçu une subvention de 30'000 euros de la ville, alors que la commission des sports a dû se contenter de pauvres 8.000 euros. Mais personne n'a le courage de se plaindre ouvertement. On parle à voix basse de la honte que ce «tournoi» répand sur la ville. Tordesillas, la verrue de l'Espagne.

Depuis longtemps, les différentes organisations espagnoles protectrices des animaux, soutenues par des alliés européens, manifestent à Tordesillas tous les ans sous une haute protection policière en faveur de l'abolition de cette orgie sanglante, mais jusqu'ici sans succès. Des juristes se penchent sur le sujet, des opposants du

toro de la vega mènent campagne à Bruxelles, mais les parlementaires européens font la sourde oreille.

C'est que nous le devons au souverain espagnol, Francisco Javier Elorza Cavengt, ancien parlementaire européen, si les Espagnols peuvent continuer de s'adonner à cette exaltation



Le dernier "acte de bravour"

du sadisme, ces corridas et fêtes du taureau où des taureaux, des vaches et des veaux sans défense sont humiliés, torturés et mis à mort publiquement et

dans une hilarité excitée par l'alcool.

Voici les termes du parlementaire européen, F.J. Elorza Cavengt, dans une interview de «La Vanguardia» du 2 juin 1999:

«Ils voulaient effectivement nous interdire les courses de taureaux. Mais je suis fan des corridas de la tête au pieds; ça m'a coûté quelques dîners et avec le concours d'un excellent juriste, j'ai réussi à introduire le passage suivant dans la loi pour la protection des animaux : ... *'Les traditions culturelles doivent être respectées.'* – Allez! buvons à la santé de la corrida !»

Même si cet évènement remonte loin dans le temps et que presque personne ne connaît cette interview explosive, il est de toute évidence très simple, au moyen de quelques complaisances, à saboter une loi pour la protection des animaux. Il suffit d'y introduire un passage qui rend légitime la torture d'animaux – et qui signifie chaque année la mise à mort barbare de dizaines de milliers de taureaux.

Par ailleurs, en 1995, le gouvernement local de Castille et León a déclaré le toro de la vega comme touristiquement précieux et en 1999, l'a élevé au rang de spectacle traditionnel de la région, digne d'être protégé.

Combien de temps encore ? Combien de temps l'Europe acceptera-t-elle, les Espagnoles eux-mêmes accepteront-ils encore cette tache sur l'image de leur pays ? Célébrer la «culture de la cruauté», afficher publiquement le mépris et le sadisme à l'égard des plus faibles et le déclarer «touristiquement précieux», c'est cela la honte de l'Espagne, c'est cela Tordesillas, ville de la triste figure aux yeux du monde civilisé. ■

Le jour où l'Espagne trembla

■ Vera Weber

Je n'en reviens toujours pas, mais c'est bien vrai, j'étais présente, physiquement présente au sein du Parlement Catalan à Barcelone en cette matinée historique du 28 juillet 2010 !

Cette matinée là, la société civilisée a fait un pas gigantesque vers un monde meilleur. Ce matin là, à exactement 11.38 heures, la Catalogne a aboli les corridas sur tout son territoire (à partir de janvier 2012). Ce fut le moment le plus émouvant de toute ma vie.

Ils sont venus des quatre coins de l'Espagne et des quatre coins de l'Europe pour assister à cet événement historique. Cette foule compacte d'abolitionnistes de la tauromachie se presse devant la porte d'entrée des visiteurs du Parlement catalan. Les débats doivent démarrer à 10 heures. Matilde Figueroa de la Fundacion Altarriba, José Enrique Zaldivar, le vétérinaire de Madrid qui réfute la thèse selon laquelle le taureau ne souffre pas, et moi-même sommes arrivés à 8 heures déjà, afin d'être sûrs d'avoir une place, bien qu'étant sur la liste des spectateurs de la

Plateforme «Prou !» (ça suffit ! en catalan).

C'est la cohue, mais – soulagement – nous passons la porte et nous retrouvons dans ce magnifique bâtiment du 18ème siècle, ancien arsenal du parc de la Citadelle où séjourne aujourd'hui le Parlement.

Le cœur battant, nous montons les grands escaliers. On nous montre l'auditoire d'où nous pourrions suivre les débats. La salle du Parlement est pleine à craquer.

Ana Mulà, l'avocate de la Plateforme Prou !, représentante de l'Initiative législative populaire qui demande l'abolition des corridas monte sur le podium : «Les corridas engendrent des souffrances et un tort inadmissibles éthiquement et juridiquement parlant. Combien de temps encore voulons-nous reporter une décision qui est la seule raisonnable et qui va dans la direction du progrès social et moral, choses à quoi le droit doit servir. Nous parlons ici d'intérêts éminents, ceux d'éviter la souffrance d'un animal et d'éradiquer le tort fait à l'éducation des citoyens. C'est pour cela que cette activité (la corrida) ne peut mériter de continuer...

...Les animaux ont des nécessités de base et des intérêts

propres qui méritent d'être reconnus et protégés. Et c'est le mouvement pour les droits des animaux qui, de manière organisée, en utilisant un instrument démocratique et participatif, a écouté le cri d'une société qui se remet en question et reconsidère ses propres traditions. C'est la vo-

lonté et traite les partisans de l'abolition d'hypocrites compte tenu du fait qu'il y a beaucoup d'autres souffrances animales dues aux être humains. L'autre veut nous faire comprendre qu'une décision contre la corrida n'aurait pas grand chose à voir avec la volonté d'améliorer la condition



Ana Mulà au Parlement Catalan

lonté populaire qui nous a portés jusqu'ici pour demander la fin des corridas, comme résultat d'un désir social d'abolir tout ce qui est considéré comme n'étant plus moralement acceptable.»

Après Ana Mulà quatre députés sortis des rangs tauromachiques prennent la parole. Clairement, les arguments leur manquent: l'un d'eux met en avant la liberté des citoyens de décider s'ils veulent aller voir une corrida ou

animale, mais bien plus jaillirait des convictions séparatistes de beaucoup de catalans et de leurs députés.

Pour clore les débats, quatre députés en faveur de l'abolition des corridas prennent la parole: «La société avance, la civilisation n'est pas statique. La torture et la mise à mort lente d'un animal ne sont pas le genre de valeur que nous voulons transmettre à nos enfants.» ou encore «La cruauté de la corrida est gratuite et



Conférence de presse après le vote: Leonardo Anselmi

évidente.» ou «La tourmente et la torture d'un animal beau et noble pour le faire mourir lentement viennent de temps anciens où la brutalité et la barbarie faisaient partie du quotidien de la société.» et pour finir «Si la Catalogne

Parlement. Des dizaines de caméras fixent l'écran sur lequel s'affichera le résultat, des dizaines de photographes, des dizaines de reporters de la presse écrite, de la radio attendent, captivés, fascinés, le moment décisif.

Rien ne va plus, les jeux sont faits.

A 11.38 heures, le résultat est dévoilé: 68 voix pour l'abolition des corridas, 55 contre, 9 abstentions. Un cri de joie s'élève, tout le monde est debout, applaudit, c'est un tumulte d'embrassades, de larmes, de rires, de sauts et de danse. Le Parlement catalan tremble et avec lui la terre entière.

Initiative législative populaire

La Plateforme Prou !, un regroupement d'organisations et d'individus espagnols mené par l'Argentin Leonardo Anselmi est à la source de ce grand succès. Elle fut créée en novembre 2008 dans le but de lancer une initiative législative populaire demandant

la prohibition des corridas en Catalogne. Cette initiative devait être signée par au moins 50'000 citoyens catalans en l'espace de 4 mois afin de pouvoir être soumise à un débat parlementaire et puis au vote. La plateforme Prou ! a non seulement gagné le pari des 50'000, mais a plus que triplé le nombre de signatures en en récoltant 180'000 ! Suivirent de longs mois de tractations, de lobbying, d'efforts de persuasion au sein du Parlement.

Soutien international

Il va sans dire que de nombreuses organisations internationales, dont la Fondation Franz Weber, ont soutenu cette initiative depuis le début. Grâce à une campagne intense et acharnée à tous les niveaux, mobilisant l'opinion

quer une pratique sanguinaire, barbare et indéfendable. Ceux qui tentent de l'interpréter comme un rejet du symbole de l'Espagne veulent affaiblir la portée de cette décision et, par conséquent, agissent de mauvaise foi.

Le 28 juillet 2010 est un jour historique, mais la lutte continue. La Fondation Franz Weber et toutes les autres organisations espagnoles et internationales oeuvreront jusqu'à la fin pour atteindre l'abolition de la corrida dans tous les pays où elle est encore pratiquée. Dans un futur très proche – voici notre but – les livres d'histoire parleront du jour où cette tradition sanguinaire consistant à torturer un taureau, herbivore innocent, pour le simple plaisir d'une foule hébétée fut abolie à la



Vera Weber en interview au Parlement Catalan

abolit la corrida, elle sera plus prospère et plus digne.».

On passe au vote. Il est 11.37 heures. La presse aussi est présente, 300 journalistes venus de toute l'Espagne et du monde entier se bousculent dans chaque coin et recoin du



La corrida: pratique sanguinaire, barbare et indéfendable

publique espagnole et internationale ainsi que des groupes d'experts, de stars du show biz, d'écrivains et de philosophes, cette requête claire et nette de la population catalane a été entendue et retenue. Ce vote fut un vote démocratique, civilisé, avec pour unique but celui d'éradi-

demande d'une société trop évoluée pour tolérer une pratique aussi dégradante. Ce jour là, la terre tremblera une nouvelle fois et à tel point qu'elle se délesterà en même temps de toutes les autres horreurs commises par l'être humain.

Ecornage des vaches – arrêtons le scandale !

■ Alike Lindbergh



Vaches écornées – vaches humiliées

J'ai eu autrefois un petit troupeau de «blondes d'Aquitaine» – 17 vaches réputées assez sauvages (je dirais plutôt qu'elles n'étaient pas tout à fait 'brisées' par la domestication). A ma grande stupeur, elles étaient capables de sauter par-dessus des clôtures de 1m50 de haut, et cela malgré leur masse et leur poids respectable. Plutôt farouches au départ, elles n'avaient certes pas la placidité soumise qu'on attribue aux bovins domestiques : elles ne se laissaient pas manipuler par n'importe qui ni n'importe comment, mais elles acceptèrent d'être apprivoisées par un ami zoologiste qui les traitait avec amour et respect et leur parlait doucement : elles accoururent bientôt avec enthousiasme en entendant sa voix, se pressant autour de lui pour être caressées. Et c'était un

émerveillement pour moi de voir ce petit homme âgé, et plutôt frêle, entouré par 17 descendantes des redoutables aurochs de la préhistoire... Toutes portaient de grandes cornes pointues – et intactes, en dépit des conseils alarmistes des éleveurs de bétail alentour. Malgré les contacts journaliers, les traitements vétérinaires perturbants, et même les quelques césariennes qui furent nécessaires, aucun de nous ne fut jamais blessé ou même menacé d'un coup de cornes. Si l'on était calme et gentil avec ces braves grosses bêtes, on n'avait vraiment rien à craindre d'elles. Mes blondes étaient soit indifférentes, soit amicales, selon l'humain qui les approchait – mais jamais elles ne se montrèrent agressives. Comment ne pas repenser à mes vaches heureuses, lors-

que j'apprends que même en Suisse (pays que je considère comme l'un des endroits vraiment civilisés du monde) on se livre à l'horrible pratique qui consiste à scier, ou à brûler ou cautériser les cornes des bovins pour 'éviter des accidents'...

On se demande vraiment comment, au long des siècles passés nos ancêtres ont pu survivre aux coups de cornes de leurs vaches ? Avaient-ils la peau plus dure que nous ou savaient-ils mieux s'y prendre pour mener leurs bêtes sans problèmes ? Moins mécanisés que les nôtres, les paysans d'autrefois avaient avec leurs animaux, moutons, chèvres, bœufs ou chevaux des contacts affectifs, ou, au moins, de compréhension mutuelle (et – ne rêvons pas – tout paysan savait qu'une vache brutalisée si peu que ce soit, ne donne pas de lait !). Les bonnes manières faisaient donc partie des règles d'élevage !

Ce qui a vraiment changé, ce sont nos rapports au risque

La société actuelle semble hantée par une peur névrotique du moindre bobo, alors que nos anciens acceptaient les risques inhérents à toute existence rapprochée avec quelque animal que ce soit : c'est le prix naturel à payer pour leur asservissement et leur exploitation. N'en déplaise à nos contemporains, les risques, grands ou petits, font partie de toute activité, il n'y

a pas de vie sans risques. C'est pourtant à l'abolition des risques que rêvent nos sociétés craintives. La 'trouille' moderne du bobo, qui fait de nos contemporains des incapables au combat pour la vie, peut faire rire devant les excès de préventions diverses qu'elle provoque. Mais lorsque de pauvres animaux doivent payer en atroces souffrances l'addition de cette 'peur de tout' qui se généralise, je n'ai plus envie de me



Ecornage d'un veau

moquer, plus envie de rire, mais bien de partir en guerre. Si nous étions la créature admirable que nous croyons être, ce serait à nous de nous adapter aux caractéristiques et aux besoins des animaux domestiques, et non à eux, qui n'ont pas demandé à être parqués dans des étables, à être 'punis', castrés, marqués, mutilés, séparés de leurs petits à notre guise, et finalement sacrifiés.

Dans le numéro 92 du Journal Franz Weber, l'auteur de l'article 'Reines déchues' a clairement témoigné de la

torture que subissent les vaches écornées et les conséquences longues et douloureuses que l'horrible pratique entraîne pour les pauvres bêtes, tant au physique qu'au mental. Je n'y reviendrai donc pas, car, là-dessus, tout à été dit. Mais je voudrais revenir sur les perturbations profondes, les stress, dépressions (voire folie) et troubles psychiques ou comportementaux



Les cornes amputées continuent à hanter l'animal

causés par toute mutilation d'un être vivant, que l'ablation d'un élément de sa structure, (élaboré pour lui par mère nature au cours d'une longue évolution) déséquilibre inévitablement. Lorsqu'il s'agit d'humains, cela semble évident, mais une grande partie de l'humanité n'y pense pas en ce qui concerne les animaux.

L'organe mutilé continue à exister d'une manière fantomale

Comment ne pas frissonner en évoquant les souffrances psychosomatiques d'un amputé ? En découvrant que l'organe mutilé continue à être ressenti, à exister d'une manière en quelque sorte fanto-

male, et à sembler sensible tout le reste de la vie du malheureux opéré ? Quelle frustration ! Car, s'il paraît présent, ce membre ne peut remplir aucune fonction. Imaginons ce que doit éprouver un animal qui 'sent' toujours ses cornes, mais qui comprend qu'elles ne sont que rêve et vapeur intangible...

Quant à la souffrance, tout membre ou organe innervé (et c'est le cas des cornes) est sensible à la douleur. Chacun de nous imagine avec épouvante ce que furent autrefois les amputations à vif sur les champs de bataille, ou, plus simplement, une simple extraction dentaire avant l'existence de l'anesthésie. Même à notre époque, les suites de l'arrachage d'une dent peuvent être un vrai calvaire – douleurs lancinantes dans la mâchoire, maux de tête, infections etc. malgré les antalgiques et les précautions. Alors, si un ongle arraché nous 'secoue', imaginez ce que doit être le sciage d'une corne !!!

Les hommes mutilent des animaux pour leur commodité

Sans hésiter, les hommes mutilent des animaux pour leur commodité, réelle ou prétendue. Dans mon enfance, on ne dégriffait pas les chats, et jamais, dans mon Nord natal, je n'ai vu de vache écornée : ce sont là des pratiques récentes, j'oserais dire des modes – puisque la mode est au 'risque zéro'.

Nous éjointons les ailes des oiseaux – de ferme ou d'ornement – par exemple, tous ces merveilleux paons qui ornent nos parcs. J'ai possédé 17 de ces fascinants oiseaux, et ma plus grande joie était de les voir, au crépuscule, s'élever dans un magnifique envol vers les sommets de nos plus hauts

arbres pour y passer la nuit, comme dans la nature sauvage, à l'abri des prédateurs. Bien que non éjointés, nos paons ne se sont jamais enfuis de la propriété.

Sur certains marchés ruraux, on procédait encore, il y a quelques années, à l'ablation de la queue des chevaux de labour, dans des conditions d'une cruauté inimaginable. J'espère que cette horrible pratique est aujourd'hui interdite ! Non seulement certains propriétaires de félins les font dégriffer (cela implique l'amputation de la phalange où la griffe est implantée – pensez à ce que vous feriez privés du bout de vos doigts et de vos orteils ! – mais il y a des maniaques pour couper les moustaches de leur chat !

Nous enlevons les canines des chiens ou des singes comme nous enlèverions des feuilles à nos géraniums. Or, leurs canines, comme les cornes des vaches, celles du rhinocéros, les griffes du chat, la queue d'un cheval, leur servent à quantités de choses qui n'ont aucun rapport avec l'agressivité, et tout à voir avec leur bien-être ou même leur survie.

Privé de ses défenses, un animal est plus agressif

On ne répétera jamais assez : tout animal est un être sensible, un être qui pense, et qui a d'intenses émotions. Or, l'humanité les traite en objets inertes, aussi peu respectables que des cageots.

Amputé, un animal ne souffre pas seulement dans sa chair. Il peut, sans que nous le remarquions, sombrer dans une profonde dépression et, tout comme un humain, être dans son âme la proie de détresses névrotiques qui font de sa vie un enfer. Les humains atteints de dépression savent ce que j'entends par là...

C'est ainsi que les vaches écornées, loin d'être plus paisibles, donnent souvent des coups de tête, ou bousculent sévèrement les vachers, en vertu d'une évidence qui ne semble pas avoir frappé nos contemporains : plus un animal se sent fort et capable de se défendre, moins il est agressif – plus il est dépouillé de ses défenses, plus il a peur. Et l'on sait depuis toujours que la peur engendre l'agressivité.



«L'animal ne sent rien !», prétend le fermier écorneur

Le retour du loup en Valais

■ Anne Bachmann

Il faut s'en réjouir

Depuis 1995, le loup se réapproprie le territoire helvétique en suivant naturellement un couloir migratoire à partir de la France et l'Italie. Ce retour spontané de l'espèce a été prouvé scientifiquement (analyses ADN) à plusieurs reprises, bien que des sceptiques allèguent, à tort, que la présence du loup en Suisse serait le fruit d'une réintroduction. Or, un loup lâché dans la montagne après avoir vécu en captivité (ex: zoo), ne survivrait pas longtemps dans cet environnement.

La capture d'un loup sauvage en vue de son introduction en Suisse est également irréalisable, étant donné l'extrême difficulté et rareté d'une simple observation de cette espèce dans nos contrées. Exemple : en automne 1995, Jean-Marc Landry installe un appareil photo infrarouge à déclenchement automatique en Valais. Le 5 février 1996, le loup du Val Ferret est photographié, soit 1 photo en six mois. Il est donc inconcevable que l'homme s'approche suffisamment près du loup pour le capturer, en raison des mœurs de cette espèce et de sa crainte innée de l'homme. Ainsi, en dépit de certains irréductibles qui le prétendent, le loup n'a jamais été réintroduit en Suisse, mais a incontestablement immigré naturellement de la France et de l'Italie vers le Nord.

Nous estimons que la plus grande diversité des espèces est souhaitable pour l'environnement

et c'est pourquoi nous considérons ce retour naturel du loup comme un enrichissement de l'écosystème dont il faut se réjouir.

La place du loup dans la biodiversité

En effet, '2010 Année de la biodiversité' est une campagne menée par la communauté internationale, activement soutenue par la FFW. La biodiversité reposant notamment sur la relation entre prédateur et proie, le loup fait partie intégrante de ce concept. Il remplit la véritable fonction de régulateur naturel de la faune en s'attaquant aux proies malades ou les plus faibles (sélection naturelle) et contribue ainsi au maintien d'une population saine d'ongulés – contrairement aux chasseurs qui tuent indifféremment le gibier, voire tentent de s'assurer les plus beaux spécimens. En tant que prédateur, le loup a sa place dans la biodiversité terrestre comme le requin dans la biodiversité aquatique, pour autant que des mesures adéquates de protection soient instaurées afin que le bétail ne lui soit pas servi sur un plateau.

Alors que certains cantons concernés par cette présence gèrent de façon pragmatique la présence du prédateur et ses conséquences, le Valais dégaîne le fusil plus vite que son ombre, comme au temps du Far West. Dernièrement, un loup a été abattu à proximité de Crans-Montana en raison de l'irrationalité des autorités valaisannes. Cet acte abusif, ainsi



Le retour naturel du loup en Valais dynamise la vie faunistique de l'espace alpin

que la forte probabilité que ce mâle vivant en couple ait une progéniture, nous ont attristés et scandalisés.

Rappel des événements

Condamné sans recours

Entre le 20 et le 30 juillet 2010, trois génisses (toutes dépouillées de leurs cornes qui constituent leur seule arme de défense naturelle !!!) sont attaquées en Valais. Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement annonce tambour battant, à travers un communiqué de presse daté du 3 août 2010, sa décision de délivrer une autorisation de tirer un loup, sans attendre les résultats des analyses ADN réalisées sur les cadavres des génisses. En effet, aucune preuve scientifique ne confirmant la responsabilité du loup dans cette attaque, son auteur peut également être un chien errant (chien sans surveillance d'agriculteurs/éleveurs ou de promeneurs, chien abandonné, etc.).

Au mépris de la présomption d'innocence qui doit prévaloir tant que la culpabilité du loup n'a pas été formellement établie, l'avis de tir est publié au sein du Bulletin officiel du canton du Valais le 6 août 2010. La possibilité de recourir contre cette décision est mentionnée, mais le retrait de l'effet suspensif d'un éventuel recours condamne d'avance le prédateur.

Le plaidoyer du Chef de la Chasse

Le 10 août, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) informe que les résultats des analyses ADN confirment la responsabilité du loup dans les attaques de génisses. Autre révélation capitale: **un couple de loup réside en Valais!** Cette information modifie totalement le contexte dans lequel a été décidée l'autorisation de tir. Elle implique notamment la nécessité d'examiner l'existence probable de louveteaux dont la survie dépend complètement de leurs parents jusqu'au mois d'octobre, en

raison de la nourriture qu'ils leur procurent. Désormais, l'autorisation de tir n'est plus liée uniquement au sort d'un individu, mais met en péril une structure familiale. Aussi, le chef de la section Chasse, faune et biodiversité de l'OFEV, M. Reinhard Schnidrig, prend-t-il ainsi position sur cette situation inédite: «L'OFEV recommande de renforcer en premier lieu les mesures de protection sur l'alpage du Scex, afin d'éviter d'autres attaques sur des génisses. Un tir ne serait alors plus nécessaire et le couple de loups aurait ainsi une vraie chance pour la reproduction. Cette reproduction doit être possible dans notre pays.» (Site Internet de l'OFEV, 10.08.2010).

En conséquence, l'autorisation de tir devait être suspendue immédiatement afin d'étudier ce nouveau contexte, d'examiner les diverses mesures de protection des troupeaux existantes et d'établir une véritable pesée des intérêts par rapport aux graves conséquences qu'impliquait le tir d'un loup, à plus forte raison en cette année 2010 dédiée à la biodiversité.

Insensibles, arrogantes et butées, les autorités valaisannes ont ignoré les recommandations de l'OFEV et ont maintenu cette vile traque du loup jusqu'au tir du lendemain, 11 août 2010.

Le jour même, de nombreuses personnes ont manifesté leur colère sur les divers sites Internet relayant l'information, certaines proposant même le boycott pur et simple des produits valaisans ! Le statut d'un animal protégé étant une fois de plus (et de trop !) bafouée, la Fondation Franz Weber a

condamné publiquement cet abattage et notifié par écrit les raisons de sa protestation auprès de l'OFEV.

Indignation

Comme mentionné ci-dessus, la présence présumée de louveteaux dépendants du couple identifié a modifié du tout au tout le contexte dans lequel la décision de tirer un loup a été prise. En conséquence, l'autorisation de tir effective depuis le 6 août 2010 méritait d'être suspendue en urgence, afin d'examiner sérieusement cette situation inédite avec les organes, ainsi que les spécialistes compétents, et de mesurer les incidences d'un tir dans le cadre de cette nouvelle problématique.

Ensuite, l'autorisation de tir ne respectait pas le plan de gestion (Concept Loup Suisse) prévu par l'ordonnance sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages du 29 février 1988, qui définit notamment les critères de tir pour un loup, déterminés par rapport aux nombres d'animaux de rente tués dans un certain délai: «Au moins 35 animaux de rente dévorés par un loup au cours de quatre mois consécutifs, ou au moins 25 animaux de rente au cours d'un mois.»

Or, selon les informations recensées par le KORA (Projets de recherches coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse), seuls 19 moutons ont été victimes du loup en Valais entre le 1er janvier 2010 et le 22 juillet 2010. Comme le mentionne le communiqué de presse des autorités valaisannes daté du 3 août 2010, le loup a tué deux génisses et blessé une

troisième grièvement entre le 20 et le 30 juillet 2010. En conséquence, le bilan total d'animaux de rente victimes du loup ne remplissait pas l'effectif minimum établi par le 'Concept Loup Suisse' et qui aurait permis de délivrer une autorisation de tir.

Où sont les gardiens ?

La rapidité avec laquelle a été délivrée cette autorisation n'offrait également aucune possibilité d'évaluer les diverses méthodes de protection actuellement pratiquées en Suisse ou à l'étranger pour prévenir les dommages du loup, n'offrait pas le délai nécessaire à leur application en Valais, ni à l'établissement de résultats par les organismes compétents.

D'abord, la présence accrue des éleveurs auprès des troupeaux constitue la mesure fondamentale de prévention des dommages non seulement occasionnés par le loup ou d'autres prédateurs, mais également de prévention de maladies et d'accidents (dérochage) occasionnés par l'absence de soins et de surveillance. Pourtant, les éleveurs et les autorités valaisannes ne s'émeuvent jamais des bêtes malades, blessées ou accidentées qui agonisent.

Cette négligence observée dans l'indifférence générale a récemment abouti au sort extrêmement tragique d'un troupeau : deux détenteurs valaisans de moutons avaient laissé mourir de faim leurs 15 moutons sur un alpage. Ils ont été punis d'une amende de 600 francs chacun à la fin janvier. Or le juge compétent a révoqué son jugement déjà clément et acquitté les deux hommes.

Motif: le cas serait frappé de prescription. (Protection Suisse des Animaux).

Le bruit des jets militaires

Les troupeaux de moutons sont aussi fréquemment victimes de dérochage. L'une des causes de ces pertes est imputable à l'armée. En effet, les avions militaires qui volent en dessus des alpages provoquent un volume sonore insoutenable lorsqu'ils franchissent le mur du son. Affolé par cette nuisance, le troupeau entier se jette parfois dans un précipice. Les éleveurs ne s'en plaignent pas, car l'armée sait se montrer complaisante. A titre de comparaison, un agneau qui déroche ou meurt faute de soins/surveillance n'est pas indemnisé. Le même agneau conduit à la boucherie rapporte entre 200 et 250 francs. Les indemnités octroyées pour la perte d'un agneau victime du loup s'élèvent entre 250 et 350 francs, selon la table de la Fédération suisse d'élevage ovin. Cette somme est supérieure à celle d'une bête envoyée à la boucherie, mais ne permet pas de couvrir les pertes indirectes (conséquences du stress provoqué par le prédateur). L'armée indemnise davantage – 'généreusement', comme le précise Joseph Leu, chef du Centre de dommages militaires (Le MATIN DIMANCHE, 14.08.2010).

Ne les privez pas de leurs cornes !

Il est également important de souligner que le taux de mortalité des animaux de rente lié aux maladies et accidents est nettement plus élevé que celui imputable au loup ou à d'autres espèces (KORA : le loup tue en moyenne 200 ovins par an ; les maladies et accidents tuent en moyenne 10'000 ovins par an). En



Sans cornes, elles sont une proie facile pour les prédateurs

conséquence, la surveillance active des troupeaux représente un gain considérable pour les éleveurs, qui permettrait notamment de financer d'autres méthodes de protection. Outre la présence humaine, la pose de clôtures électrifiées a déjà fait ses preuves en Suisse et à l'étranger.

Pour terminer, les analyses ADN ayant confirmé que l'espèce responsable des attaques de génisses est effectivement le loup, **la suppression de l'écornage des bovins constitue un élément essentiel dans la prévention des dommages.** En effet, les cornes fonctionnent comme moyen naturel de défense face aux prédateurs, dont le loup et le chien errant (chien sans surveillance d'agriculteurs/éleveurs ou de promeneurs, chien abandonné, etc.). L'écornage est donc synonyme d'extrême vulnérabilité pour les bovins.

Où va l'argent de la protection des troupeaux ?

Il est important d'ajouter que le tir du loup représente une solution à court terme et un

investissement considérable (frais estimés à 330'000.- pour le loup du Chablais en 2006) par rapport aux résultats obtenus. L'économie de cette somme offre l'opportunité d'établir un plan de gestion du loup à long terme à travers un investissement judicieux et efficace dans des mesures adéquates de protection des troupeaux. C'est pourquoi nous avons interrogé l'OFEV concernant le budget annuel de CHF 830'000 investi dans la protection des troupeaux, auquel s'ajoute la somme moyenne de CHF 45'000 accordée aux éleveurs victimes du loup.

En effet, aucun rapport ne permet actuellement d'affirmer que les subventions octroyées par la Confédération aux éleveurs pour la protection des troupeaux sont réellement affectées à cet usage. Afin de prévenir d'autres autorisations de tir abusives, nous avons demandé auprès de l'OFEV l'obtention d'un rapport notifiant les éléments suivants : nom du service fédéral responsable de vérifier le bon usage des subventions octroyées pour la protection

des troupeaux ; répartition et emploi des subventions ; liste des contrôles effectués auprès des éleveurs ; pourcentage ou nombre d'éleveurs dont les troupeaux sont efficacement protégés des attaques au moyen de méthodes actuelles de prévention des dommages ; montant octroyé pour dédommager les éleveurs victimes du loup dont 1) le troupeau est correctement protégé et 2) le troupeau n'est pas correctement protégé.

Nous souhaitons également que l'OFEV examine scrupuleusement la suppression de l'écornage des vaches, en tant que mesure de protection naturelle face aux attaques de loups.

Réaction d'une mère louve désespérée ?

Les réponses de l'OFEV sont attendues avec impatience, ainsi que des décisions rationnelles et pragmatiques de la part des autorités valaisannes. Si d'autres cantons suisses et d'autres pays sont capables de gérer le loup sans l'abattre, la Suisse en tant que pays avantgardiste en matière de protection des animaux et symbole de la protection du loup (Convention de Berne) doit également être capable de garantir la survie de cette espèce sur l'ensemble du territoire helvétique.

En attendant, un prédateur (la louve?) a tué sept moutons et blessé trois autres entre le 15 et le 18 août 2010 également dans la région de Crans-Montana. **La datation approximative des événements et la découverte tardive des premiers cadavres (le soir du 18 août) prouvent que le troupeau n'était pas sous la surveillance d'un éleveur ou d'un berger.** En effet, la chronologie démontre que la

dernière présence humaine auprès de ce troupeau appartenant à quatre éleveurs remonte au 15 août, étant donné que les éleveurs sont incapables de déterminer la date de l'attaque et ont alerté les services compétents seulement le 18 août.

Cet événement confirme sans doute les propos de Jean-Marc Landry publiés dans le Nouvelliste du 12 août 2010 concernant les conséquences probables de la mort du loup mâle: «J'espère juste qu'il n'y avait pas de jeunes loups issus du couple, car la femelle pourrait alors se comporter en prédateur encore plus désordonné.»

Une aubaine touristique

A l'heure de la conclusion de cet article, les échantillons ADN n'ont pas encore révélé leurs secrets. Souhaitons qu'aucune nouvelle autorisation de tir ne soit délivrée.

L'économie valaisanne reposant essentiellement sur le tourisme, et non sur l'agriculture, les autorités doivent également examiner l'aubaine que représente la présence du loup, voire d'une meute, pour le secteur touristique. En effet, un slogan tel que 'Valais: pays des loups' permettrait d'attirer nombre de visiteurs fascinés par cet animal dont la légende et le mythe sont inscrits dans l'imaginaire collectif. Les bénéfices de cet apport touristique réinvestis judicieusement contribueraient à l'amélioration des mesures de protection. Les solutions nombreuses, diverses, et complémentaires existent, mais il est toujours difficile d'abreuver un âne qui n'a pas soif...

FONDATION FRANZ WEBER

Il y a 50 ans, à Paris



Retrospective des années de grand reporter de Franz Weber (1949-1974)

Salvador Dali, le plus illustre des peintres surréalistes, était au sommet de sa force et de sa gloire dans les années soixante. Le défenseur du «Droit de l'humanité à la folie» fut l'une des personnalités les plus recherchées et les plus assaillies lors de ses séjours à Paris (Hôtel Meurice). Mais pour Franz Weber, correspondant de grandes revues germanophones, les portes fermées n'existaient pas.

Salvador Dali, génie autoproclamé

■ Franz Weber

«Je suis un génie. Je dis cela en toute modestie car mon esprit génial me vient de Dieu.»

Salvador Dali agite sa canne, une espèce de bâton du sage, fendant l'air de la chambre de trois mouvements élégants ; de sa main libre il enroule les extrémités verticales de sa moustache. Ses yeux lancent des éclairs de génie.

Nous sommes à Paris, à l'Hôtel Meurice. Je suis calé dans un confortable fauteuil, Dali est assis sur une chaise parce que celle-ci permet de sauter plus rapidement et plus sportivement sur ses pieds qu'un fauteuil. Mon regard indiscret tombe sur l'alcôve où l'on aperçoit un lit défait et, sur le lavabo, des brosses à dent, du dentifrice, un flacon de bain de bouche. Un désordre pittoresque règne dans le salon où nous nous trouvons : près de moi, sur la table basse, repose une immense boîte de chocolats ouverte aux rangées in-

tactes, sur la commode, un blaireau, trois flacons d'eau de toilette et de lotion après-rasage de Marcel Rochas, une théière et deux tasses, le tout répété par l'effet du miroir. Sur le sofa, un jeté de canapé jaune cache, comme me l'explique Dali, sa dernière découverte «*secrète, sophistiquée, géniale*». Sur la console qui se dresse entre les deux fenêtres, un œuf en porcelaine, un œuf de poule, une bouteille de whisky et des verres, et la dernière trouvaille de Dali : un tableau en trois dimensions.

– De votre place vous ne pouvez rien voir, dit Dali. Il se lève, s'avance vers le tableau jaune transparent luisant (sur lequel on ne voit rien), pousse l'œuf en porcelaine devant. Puis il me prend par le bras et m'amène jusqu'à la porte :

– C'est d'ici qu'il faut le regarder.

En effet, des profondeurs du

tableau surgit l'œuf de porcelaine dans l'éclat de son relief centuplé.

– Génial ! dis-je.

Dali hoche la tête, tire sur ses pointes de moustache.

Je demande au maître catalan :
– *Il ne vous arrive jamais de trouver cela dur, la vie de génie ?*

– Jamais ! Je suis toujours content, toujours joyeux. Quand je me couche, je ris tellement que je n'arrive pas à m'endormir.

– *Avez-vous peur de la mort ?*

– Au contraire, je l'attends avec impatience. La mort me transformera en ange. Et la vie au paradis est magnifique. Il y a là-bas des orgies éternelles. Des orgies sans saturation, c'est tout simplement divin. Il en fredonne de plaisir. Et se met à parler de protons et d'antiprotons, d'archanges et d'une mystique machine cybernétique qu'il a inventée au moment même où, touché par la grâce de Dieu, il vidait le reste de sucre visqueux de son café au lait entre sa chemise et les

poils de sa poitrine, ce qui lui fit prendre pleinement conscience de l'engrenage de sa foi, lui rendant ainsi le créateur beaucoup plus proche.

Il finit par avouer que la vie ici-bas lui procure presque autant de plaisirs ardents que ne le feront les futures orgies célestes.
– Je ressens toujours l'un de mes plaisirs sybarites les plus vifs lorsque je suis étendu au soleil et que mon corps est entièrement recouvert de mouches. «Laissez venir à moi les petites mouches !»

Les mouches jouent un rôle fondamental dans la recherche artistique de Salvador Dali. Dans leurs yeux se reflète la structure architecturale de l'univers, explique-t-il. Étant donné que la coupole de la gare de Perpignan est aussi précise que la géométrie de l'œil d'une mouche, lui, Dali, se doit de considérer la gare de Perpignan comme le plus grand chef-d'œuvre de l'architecture. Pour ceux qui l'ignoreraient, la gare de Perpignan n'est ni plus

belle ni plus laide que la gare de Lyon à Paris. Mais elle est l'élément charnière de l'univers de Dali.

Salvador Dali va son chemin, ses chemins ; et tous le mènent vers le but qu'il s'est fixé : plus de gloire, plus d'argent. Beaucoup d'argent. Il ne peut pas en avoir assez.

– Je suis la plus grande prostituée de notre époque, dit-il simplement avec une pointe de fierté dans la voix.

Est-il vrai, comme le rapporte un journal, qu'il compte peindre pour une association de restaurateurs une nature morte avec du boudin noir ?

– Du «boudin noir», qu'est-ce que c'est ? me demande le maître.

Je lui décris précisément la chose. Il rit alors et répond :

– Aucun restaurateur ne m'a encore jamais demandé cela. Mais s'ils me payaient suffisamment, je voudrais bien leur faire un tableau avec du boudin noir, du pâté de foie ou de la chair à saucisse. L'argent est tout pour moi. Plus j'en ai, mieux je me porte. C'est que l'argent m'aide à spiritualiser ma vie.

Un génie peut tout se permettre. Dali prétend qu'il est un mauvais peintre, comparé à Vermeer et Velázquez.

– De tous les peintres contemporains, je suis naturellement le meilleur. Mais cela ne veut pas vraiment dire grand chose car tous les peintres vivants et morts de ce siècle sont de misérables bâcleurs. Il nous manque un Ernest Meissonier. Lui au moins savait peindre. Et bien mieux que Cézanne.

La porte s'ouvre sur le secré-

taire de Dali, un homme moustachu de taille moyenne et sobrement vêtu.

– Voilà le capitaine ! s'exclame Dali.

En riant, je serre la main du secrétaire et, perplexe, je lui demande quelle est l'armée qu'il sert. Dali m'interrompt :

– Il est réellement capitaine.

Le secrétaire sourit :
Je suis capitaine de l'armée britannique.

– Vous voyez, mon cher, dit Dali triomphant, tout ce que je dis et affirme est vrai. Tout est véridique, à l'exception de Dali. Je suis un mythe. Mais comme rien n'est essentiel, même cela est sans importance. Tout est insignifiant et pourtant important car tout ce que nous ressentons et voyons est bon. «Chez Dupont tout est bon». Je suis pour Teilhard de Chardin. Je suis un existentialiste mais pas à la manière triste de Sartre. Je ne refuserais pas le prix Nobel, je ne dis jamais non aux honneurs, peu m'importe qu'ils viennent de Stockholm ou des étoiles. Ce que j'aimerais par-dessus tout serait de recevoir les honneurs de la voie lactée, car j'adore boire du lait.

Le capitaine rit, Dali lui lance un regard amusé.

– La vie est une fête, dit-il. Il faut que vous veniez à Cadaquès. On peut y voir l'image primitive du monde. Depuis que Christophe Colomb a ramené en Espagne les microbes d'Amérique, plus rien ne pousse à Cadaquès, le St. Tropez espagnol. Il y avait autrefois de beaux coteaux de vignes. Les microbes ont tout détruit. Il n'y a plus que des rochers nus, et près de là, Port Lligat et ma



Dali – un farfelu, un moqueur, un fou ? Non, un véritable Dali !

maison. Il y a aussi, et c'est le plus important, bercées par le murmure du vent et le clapotis des vagues, les petites maisons blanches du Club Med. Un miracle greco-catalan.

Dali se lève, regarde avec plaisir la boîte de chocolat posée sur le guéridon, fait claquer sa langue et ne m'offre rien.

– Le Club Med, poursuit-il, renvoie l'homme à Adam. C'est la raison pour laquelle je m'y sens comme chez moi. Pas de différences de race, pas de différences de classes, tous sont égaux. Un véritable répit pour les aristocrates et les millionnaires.

Amusé, il me tapote l'épaule de sa canne.

– Voilà. Et maintenant, écrivez quelque chose de long. Le capitaine le collera dans un gros album. Peu importe ce que vous écrivez, mais cela doit être long.

J'ajoute rapidement :

– Pour que cela rende bien, il faudrait peut-être faire quelques photos de vous.

– Ah ! dit Dali, une photo pour la couverture.

– Ce n'est malheureusement pas

possible. La première page de la revue ou l'interview sera publié est strictement réservée à des portraits de femmes.

– Je peux mettre une longue perruque. Vous pourrez mettre comme légende «Dali en femme». Gala, mon épouse que j'aime passionnément, sera enchantée. Vos lectrices et vos lecteurs aussi.

Le capitaine s'avance vers moi et me demande le plus sérieusement du monde :

– Vous préférez Dali en blonde ou en brune ? Je vais faire venir la perruque immédiatement.

Je ne parviens qu'à grand peine à les dissuader tous deux de cette folie.

– D'accord, dit Dali, votre photographe pourra me prendre en photo à Cadaquès.

Il le photographiera à Cadaquès et à Paris, en tant que Dali, génie autoproclamé..., sur le nez des lunettes de Courrèges, manipulant sa célèbre canne, soutenant avec elle le menton d'un mannequin (également de Courrèges).

Qui a sauvé Ouchy ?

Un bel exemple de désinformation

■ René Langel



La bataille de la Perraudettaz avait mobilisé toute la Suisse

Dans son émission Couleurs locales du 1er juillet, la TSR (télévision suisse romande) interviewait Carole Delamuraz, fille de Pascal Delamuraz, ancien conseiller fédéral, elle-même responsable de la

communication au Musée olympique. Entre autres mises en valeur du magnifique site d'Ouchy, l'interview évoquait la menace qui avait pesé en 1973 sur ce jardin des Lausannois par la décision de

l'administration fédérale de faire contourner Lausanne par l'autoroute Berne-Genève non seulement au nord mais également au sud de la ville par la fameuse 'Bretelle de la Perraudettaz' qui devait traverser le vallon de la Vuachère et le parc du Denantou pour aboutir au giratoire de la Maladière, ravageant le bord du lac dans son entier.

La reporter, assise sur un banc au bord du lac avec son interlocutrice, évoquait l'événement et posait la question plus que tendancieuse suivante: «*Vous habitez Ouchy qui, comme vous me le disiez, était menacée d'être traversée par une autoroute et qui a été sauvée par votre papa.*»

Et Carole Delamuraz d'approuver en frétilant d'aise.

Précisons d'emblée que la décision de construire la bretelle dite 'de la Perraudettaz' appartenait à l'autorité fédérale avec l'approbation des élus cantonaux et locaux.

Tous ceux qui connaissent la biographie de Franz Weber, notamment «La Bataille de la Perraudettaz», et à plus forte raison celles et ceux qui ont vécu les événements en question, ont dû se demander s'ils rêvaient. Quoi ? Pascal Delamuraz sauveur d'Ouchy ?! Lui qui, à côté d'André Chevallaz, fut le plus fervent promoteur et défenseur de 'la Perraudette' ! «La bretelle se fera !», ré-



Lausanne répond par une mer de lumière à l'appel de Franz Weber

pétait-t-il avec conviction à qui voulait l'entendre, en dépit d'une certaine déclaration publique destinée à apaiser la grogne des Lausannois.

Cette opération aberrante, avérée inutile aujourd'hui, allait abattre 1500 arbres séculaires, détruire de magnifiques résidences et leurs jardins, amputer des hôtels, traverser un collège, couper en deux l'Ecole polytechnique fédérale... bref, transformer Ouchy, ce superbe quartier de culture, de détente et de loisirs, poumon vert de la ville de Lausanne, en un enfer de bruit et de pollution. Et qui soutenait ce projet extravagant, ce plan directeur que Franz Weber appelait 'plan destructeur' ? Personne d'autre que le syndic de Lausanne, André Chevallaz, histo-

rien de métier mais manifestement sans aucun respect du passé, et son adjoint, Jean-Pascal Delamuraz, municipal des travaux et – tenez-vous bien! – membre de la commune libre d'Ouchy. Dans l'imposture hypocrite de ces deux élus, on ne pouvait lire qu'une farouche et égocentrique ambition: l'un et l'autre étaient prêts à écraser leur ville, l'éventrer pour se faire un nom de 'bâtitteur' dans les annales de leur canton et de leur pays. Rappelons qu'ils devinrent tous les deux conseillers fédéraux.

Il aura fallu à Franz Weber et à son association 'Sauver Ouchy' livrer une bataille acharnée de 8 ans (1973 – 1981) menée à coup de conférences de presse, de débats publics et autre cortège aux flambeaux. Il



La Bretelle de la Perraudettaz devait traverser le joyau de Lausanne, Ouchy, à quatre voies. (Schweizer Illustrierte, 1974)

aura fallu à Franz Weber se défendre personnellement contre une campagne de diffamation, initiée par les édiles de Lausanne, l'accusant d'être à la solde de riches propriétaires d'Ouchy. Il lui aura fallu lancer quatre initiatives cantonales, dont la troisième confèrera aux Vaudois le droit d'intervenir, par voie d'initiative et par-dessus la tête de leurs élus, dans des affaires relevant du droit fédéral, et dont la quatrième, votée triomphalement par le peuple vaudois en 1981, enterra, enfin définitivement, le sinistre projet de la 'Bretelle de la Perraudettaz'.

Voilà la vérité. C'est bien Franz Weber qui a sauvé Ou-

chy. Quant à MM.Chevallaz et Delamuraz, ils vécurent leur cuisante défaite dans le silence...pour mieux rebondir.

Commandez le livre!

Pour un récit plus circonstancié et plus complet, lire
«Franz Weber, l'homme aux victoires de l'impossible»
 Editions Favre, Lausanne

Par tél. : +41 (0) 21 964 42 84

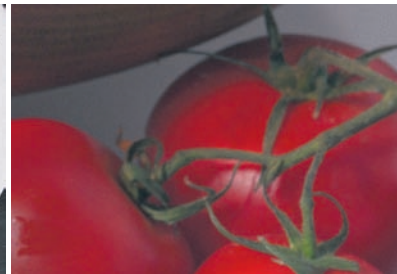
Par Fax: +41 (0) 21 964 57 36

Par email: ffw@ffw.ch

ou sur notre site Internet:
www.ffw.ch (sous boutique)



Le cri de Franz Weber : Non à la Perraudettaz !



Produits végétariens GrandV

Terrine «Grandhôtel»

Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou oeufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade. Composition: La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

«Rillettes» Gourmet-Party

A varier selon les goûts : cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc. Composition: Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

Seitan mariné belle jardinière

La première création de notre ligne antipasti. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Ideal comme en-cas. Un délice! Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôti, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

Emincé «Bombay»

Un délire des sens ! Vous serez enchanté par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebly, des lentilles, etc. Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

Stroganoff de seitan GrandV

Un émincé de seitan accompagné d'une sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de poivrons et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

Spezzatino di seitan alla nonna

«Con tutte le saporì della cucina italiana», de petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez

également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Emincé «Saveur d' Asie»

Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple. Composition: Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

Emincé «Traditionnelle»

Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois ! Vous pouvez utiliser ce plat «Gastronomique» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes. Composition: Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.

Hachi „Maison“

Le hachi et cornettes, un met classique redevenu tendance que nous offrons désormais en variante végétarienne. A accompagner de nouilles, Rösti, purée de pommes de terre, de riz, etc. Composition : hachi de seitan et sauce brune

Crème gourmande „pomodori“ Composition : Tofu, tomates séchées, herbes, épices

Crème gourmande „basilico“ Composition : Tofu, basilic, roquette, herbes italiennes, épices

Crème gourmande „forestière“ Composition : Tofu, champignons, huile à la truffe, épices

Ces crèmes sont parfaites sur des crackers ou sur du pain frais. Délicieuses également dans les sandwiches. Autres possibilités : Comme farce pour tomates ou poivrons, comme sauces savoureuses accompagnant les pâtes. L'ingrédient principal en est le tofu, travaillé en une fine purée et fournissant tous les protéines nécessaires. C'est ainsi que ces crèmes remplacent, entre autre, le jambon, le salami, le fromage etc. d'une façon naturelle, saine et délicieuse. Les 3 crèmes sont végétaliennes.

www.grandv.ch



Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème Forestière, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine,)				
		Corbeille			CHF 65.00	_____
		Port et frais emballage écologique			Total	_____

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36
Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables

Commandez par Internet: www.grandv.ch



Grandhotel Giessbach

BRIENZ



Le plus beau joyau dans la couronne de l'Oberland bernois est Giessbach.
Visitez-le !

Notre offre très prisée

Magie d'automne au château de contes de fées

3 nuits – 1 gratuite

Valable du 1 septembre au 15 octobre 2010

Arrivée possible dimanche/ lundi/ mardi/ mercredi

Jours fériés exclus

Chambre double Romantique	Sfr. 628.–	au lieu de Sfr. 882.–
Chambre double Bellevue	Sfr. 788.–	au lieu de Sfr. 1'092.–
Junior-Suite	Sfr. 948.–	au lieu de Sfr. 1'332.–
Giessbach-Suite	Sfr. 1'128.–	au lieu de Sfr. 1'632.–
Chambre simple Romantique	Sfr. 344.–	au lieu de Sfr. 486.–

Suppléments : week-end (vendredi et samedi nuit et jours de fêtes)

Sfr. 20.—par personne et nuit

Les prix s'entendent par chambre, pour 3 nuits,
buffet petit-déjeuner inclus

Profitez de notre «Forfait Culinaire»

1 soirée avec des menus variés au Parkrestaurant face aux
chutes impressionnantes de Giessbach

1 soirée avec menu de dégustation raffiné au restaurant
gastronomique Le Tapis Rouge

Sfr. 175.– par personne

**«Le château de conte de fée
au dessus du lac de Brienz»**

GRANDHOTEL GIESSBACH****

CH-3855 Brienz Tel. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30

grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss
historic
hotels